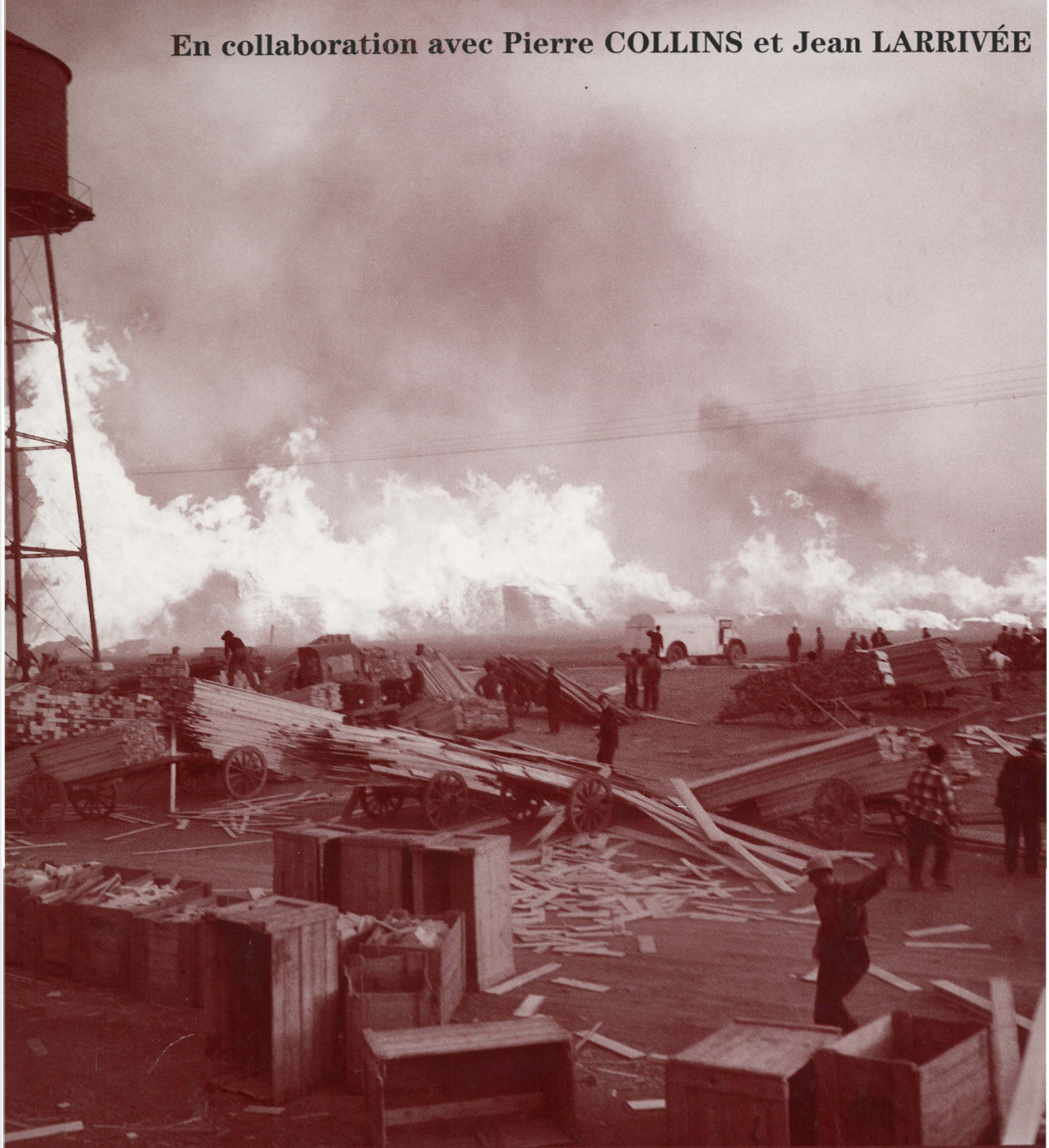


En collaboration avec Pierre COLLINS et Jean LARRIVÉE



Collection *Les Cahiers de L'Estuaire* no 4
2007

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et le GRIDEQ

Errata

P. 6; deuxième paragraphe; ligne 5 :

Au lieu de lire « avec 1 329 bâtiments détruits »; on devrait lire « avec 230 bâtiments détruits ».
Vous pouvez consulter l'annexe 1, à la page 51, pour plus de détails concernant ces chiffres.

P. 14; sous la photo :

Au lieu de lire « l'hôtel de ville »; on devrait lire « le palais de justice ».

P. 35; quatrième paragraphe; ligne 14 :

Au lieu de lire « [...] situés au nord de la rue Saint-Jean-Baptiste. »; on devrait lire « [...] situés au sud de la rue Saint-Jean-Baptiste. »

Maude FLAMAND-HUBERT

En collaboration avec Pierre COLLINS et Jean LARRIVÉE

Rimouski: 6 mai 1950
*«La plus grande catastrophe
de l'histoire du Bas-St-Laurent»*

**Collection *Les Cahiers de L'Estuaire* no 4
2007**

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et le GRIDEQ

Le numéro 4 de la collection *Les Cahiers de L'Estuaire* est publié par la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec)

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité de l'auteure.

Texte rédigé par Maude FLAMAND-HUBERT

Édition et révision

Pierre COLLINS

Jean LARRIVÉE

Conception de la page couverture et montage final

Kurt VIGNOLA

Photographie de la couverture : Louis-Paul Lavoie, L'élément destructeur dans la cour à bois de la Price Brother's, 1950, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C. : HR-13083)

Titre de la couverture : *Le Progrès du Golfe*, 12 mai 1950, p. 1.

Distribution

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

418-723-1986 poste 1669

Courriel: pierre_collins@uqar.qc.ca

<http://www3.uqar.quebec.ca/grideq/>

ISBN-978-2-920270-83-1

**Tous droits réservés © 2007
Université du Québec à Rimouski
Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et le GRIDEQ**

Avant-propos

Le feu qui dévasta près du tiers de Rimouski en 1950 est probablement l'un des événements les plus connus dans l'histoire de la ville. En 2007, les plus âgés s'en rappellent encore. Ce fut une catastrophe profondément marquante pour toute une génération, qui, après le traumatisme du sinistre, a contribué à faire renaître de ses cendres tout un quartier. Encore plus, ces gens ont été impliqués directement dans un tournant de l'histoire de la géographie urbaine, faisant de Rimouski la ville que l'on connaît aujourd'hui. Presque tous les ouvrages historiques portant sur Rimouski comportent au moins une phrase qui rappelle le feu. Il est pratiquement impossible de ne pas le considérer, tellement ses impacts ont été significatifs sur le développement de la ville. Pour les plus jeunes, à qui l'on a raconté l'événement, Rimouski n'a jamais existé autrement qu'elle est aujourd'hui. Pour certains, visiteurs ou Rimouskois d'adoption, ce désastre demeure peut-être même tout simplement insoupçonné.

Il est parfois difficile d'imaginer une pareille catastrophe sans l'avoir vécue. Plusieurs ouvrages ont déjà abordé le sujet, de différentes façons, sous différents angles. Dans ce numéro spécial, les informations ont été pigées à travers tous ces écrits, mais aussi dans les archives et les documents audiovisuels. Nous avons tenté de raconter l'événement le plus fidèlement possible, à l'aide des documents que nous ont légués les acteurs de l'époque. Nous avons aussi tenté de chercher la nouveauté et l'inédit, afin d'élargir notre connaissance de l'événement. Tout ne sera pas dit, et ceux qui sont encore habités par les souvenirs de ce drame trouveront certainement à ajouter des éléments, à rectifier certaines situations. Il doit exister autant d'histoires de la *Nuit rouge* qu'il y aurait de témoignages à récolter. Cet ouvrage est une occasion pour plusieurs d'évoquer le souvenir, et pour d'autres de découvrir ou de mieux comprendre certains aspects qui ont marqué l'évolution de Rimouski.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette publication, en fournissant des photographies et en alimentant le contenu par leur connaissance du passé de Rimouski.

Maude FLAMAND-HUBERT

Table des matières

| | Pages |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Chapitre 1 Une ville en feu: la <i>Nuit rouge</i> rimouskoise..... | 1 |
| 1.1 Rimouski à l'aube de la catastrophe du 6 mai 1950..... | 1 |
| 1.2 La <i>Nuit rouge</i> | 3 |
| 1.3 L'évacuation des institutions..... | 7 |
| 1.4 La cathédrale: rempart et bouclier protecteur de la ville..... | 11 |
| 1.5 Panique ou stoïcisme..... | 13 |
| Chapitre 2 Des lendemains difficiles et la reconstruction de Rimouski..... | 19 |
| 2.1 Les lendemains du feu..... | 19 |
| 2.2 Messages de sympathie et contributions pour les secours..... | 21 |
| 2.3 L'organisation des secours..... | 27 |
| 2.4 L'aide alimentaire..... | 27 |
| 2.5 L'aide vestimentaire..... | 28 |
| 2.6 Le logement et les premiers soins..... | 29 |
| 2.7 La sécurité..... | 31 |
| 2.8 La reconstruction..... | 32 |
| 2.9 La situation des sinistrés..... | 34 |
| 2.10 Les institutions..... | 36 |
| 2.11 Les travaux publics et l'urbanisme..... | 39 |
| 2.12 Bilan de la reconstruction..... | 42 |
| 2.13 La Compagnie Price va-t-elle reconstruire?..... | 44 |
| 2.14 Les assurances: Rimouski sert de leçon au monde entier..... | 46 |
| 2.15 La saga gouvernementale..... | 47 |
| En guise de conclusion..... | 50 |
| Annexe 1 Le rapport de la Commission Laurent-Thériault..... | 51 |
| Annexe 2 Deux chansons pour la <i>Nuit rouge</i> | 53 |
| Annexe 3 Le feu d'heure en heure..... | 55 |
| Bibliographie..... | 56 |

Chapitre 1

Une ville en feu: la *Nuit rouge* rimouskoise

1.1 Rimouski, à l'aube de la catastrophe du 6 mai 1950



(Louis-Paul Lavoie, Vue aérienne de l'usine de Price avant l'incendie, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13236)

À la veille du feu, Rimouski était en pleine expansion. La ville profitait de la prospérité économique des années d'après-guerre, favorable à l'exploitation forestière. La Compagnie Price Brothers, dont les installations étaient situées à l'embouchure de la rivière Rimouski, était le principal employeur. L'hiver, elle engageait des hommes à la coupe de bois dans les chantiers, le printemps à la drave, et l'été pour faire fonctionner ses moulins de sciage et de planage, et ses fabriques de copeaux, de boîtes et de bardeaux. De nouvelles paroisses voyaient le jour au cours des années 1930 et 1940 autour de Saint-Germain-de-Rimouski: Sainte-Odile en 1940 (érigée en municipalité en 1943), Saint-Yves en 1941 (Rimouski-Est), Saint-Robert-Bellarmin en 1945 et Nazareth en 1946. De 1941 à 1951, la population du grand Rimouski passait de 12 020 à 17 021 habitants. À elle seule, la ville de Rimouski comptait

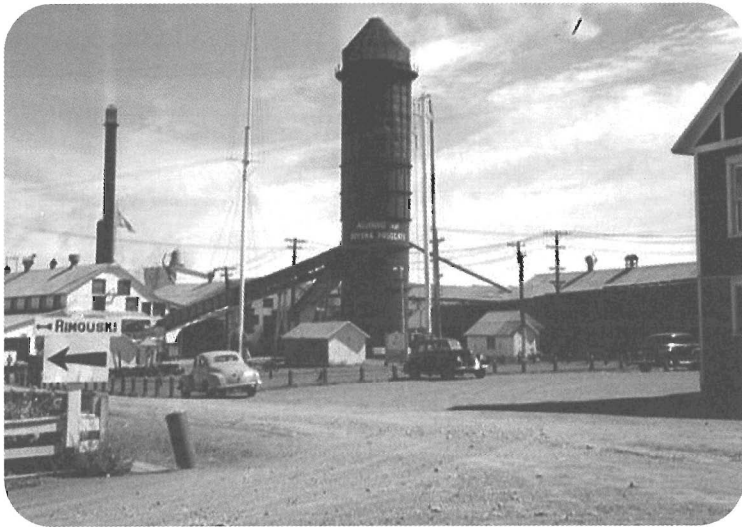
7 009 habitants en 1941, pour atteindre 11 565 en 1951. Quant à la paroisse de Saint-Germain, qui sera la plus durement touchée par la conflagration, le rapport annuel des curés cite un total 6 434 membres en 1950¹.

Les communautés religieuses étaient très actives, et Rimouski se positionnait à l'échelle régionale comme ville de services. Le secteur de l'éducation était particulièrement dynamique avec ses nombreuses écoles spécialisées qui s'étaient ajoutées au Séminaire, aux écoles normales des



Ce point de vue pris vers l'est au coin de la Cathédrale à la fin des années 1940 donne un aperçu de l'allure générale qu'avait la rue Saint-Germain avant la conflagration.

(Photographe inconnu, UQAR, Collection sur l'histoire de Rimouski, dossier Feu 1950)



Les installations de la Price Brothers avant le feu.
(Service de l'information. Ministère de l'Agriculture. Paul Boucher/Paul Boucher - Septembre 1948, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal, E6,S7,SS1,D45934)



Sur la rue Saint-Louis.
(L'École d'arts et métiers. Avant 1950. Photographe inconnu. Archives de l'Archevêché de Rimouski.)



L'Hôtel Saint-Laurent.
(Collection Huberte Garon, circa 1945, UQAR-97-03-60)

sœurs Ursulines et du Saint-Rosaire et à l'École d'agriculture, qui recevaient chaque année des centaines d'étudiants provenant surtout du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord. Notons l'apparition des plus importantes, soit l'Institut familial (1941), l'Institut de technologie (1948, anciennement l'École d'arts et métiers), l'École de marine (1944) et l'École de commerce (1944). C'était justement la fin de l'année scolaire qui approchait, en ce début de mai 1950.

Que se passait-il en 1950? La Guerre froide et la course aux armements occupaient la une de tous les grands quotidiens. On discutait de lutte des classes et surtout de lutte au communisme. Un combat acharné était mené contre le vice, l'alcool, le jeu et la prostitution dans toute la province et plus particulièrement à Montréal. Le gouvernement provincial mettait en place la Régie des loyers, et le drapeau fleurdelisé était officiellement adopté comme emblème du Québec, deux ans après sa création. Tous les journaux annonçaient le débordement de la rivière Rouge au Manitoba, catastrophe d'envergure nationale causant d'énormes dommages à la ville de Winnipeg et jetant à la rue des milliers de personnes.

À Rimouski, Mgr Courchesne était allé à Rome pour le début de l'année sainte. Cette même année devait être celle du développement économique et industriel, et le syndicalisme ouvrier était à l'honneur. Rimouski aspirait à posséder son propre poste de télévision; un projet de coopérative d'habitation devait résoudre les problèmes de logement; on envisageait le prolongement du réseau d'aqueduc dans Saint-Robert; il était question de la construction d'un nouvel édifice fédéral dans la ville; et on parlait beaucoup de la concrétisation prochaine d'un projet d'université rurale à Rimouski. Les scieries s'appêtaient à reprendre leurs activités pour la saison estivale, et des centaines de travailleurs à retrouver leur emploi. Le Dr Victor Lepage était élu maire de Rimouski quelques jours à peine avant le feu,

à la suite de la démission de son prédécesseur, Elzéar Côté.

Au cours de la dernière semaine, le film *Séraphin* venait de connaître un grand succès au cinéma le Rikois, qui annonçait maintenant *Marie-Madeleine, pécheresse «pour la première fois à Rimouski»*². Le dimanche 7 mai, Mont-Joli se préparait à recevoir Rimouski pour l'ouverture de la saison de balle molle.

À travers ces événements de la vie quotidienne, la ville de Rimouski fut bouleversée par la plus grande catastrophe de son histoire, à l'occasion d'une soirée particulièrement chaude et venteuse pour le début du mois de mai.

1.2 *La Nuit rouge*



(Louis-Paul Lavoie, Les pompiers à l'œuvre dans la cour de la Price, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13179)



Le feu se répand dans les piles de bois de la Price Brothers.

(Rimouski en photos. Rimouski et le grand feu. Le grand feu 46. <http://rimouskiweb.com>)

Vers 18h, on entendit les sirènes à incendie résonner dans la ville. Le feu s'était déclaré dans la cour à bois de la Compagnie Price, située sur la rive ouest de la rivière Rimouski, juste à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Il semble que les vents violents en provenance du sud-ouest, d'une vitesse dépassant les 100 km/h, auraient provoqué la rupture d'un fil électrique à haute tension de 60 000 volts. Le fil, en tombant, provoqua les premières étincelles qui trouvèrent ensuite dans les quinze millions de pieds de bois de sciage empilés un foyer propice à leur propagation.

La manufacture de boîtes et le Magasin général Helleur furent ensuite les premiers bâtiments atteints par les flammes. Les pompiers, appelés sur les lieux, tentaient de maîtriser le brasier.

Rapidement, environ une heure après le début de l'incendie, le vent poussait des brandons au-delà de la rivière, sur la rive est, à une distance de plus de 150 mètres. Une partie de la population du quartier Saint-Germain et des environs, déjà massée sur le bord de la rivière pour voir le feu de la Price, fut à même de constater le vol des tisons au-dessus de leurs têtes.

Le feu se propagea d'abord en enflammant le bardeau des toitures sur lesquelles retombaient des étincelles. Dans ce quartier densément peuplé, le feu continua ensuite sa course de maison en maison. Les premières touchées furent celles d'Adélarde Dextrase, sur la rue Sainte-Marie, et du notaire Charles d'Anjou, qui habitait l'ancien manoir seigneurial Tessier. Le vent, qui tournoyait et changeait sans cesse de direction, ne permettait pas de prédire qui serait le prochain touché par les flammes. Les maisons, majoritairement construites en bois, s'enflammaient en un rien de temps. Dans les cours, les piles de «croûte», destinées au chauffage, et les tas de feuilles mortes contribuaient à la propagation du brasier.

Pendant ce temps, le feu achevait de détruire les installations de la Compagnie Price et s'attaquait au pont reliant les deux rives de la rivière. Le tablier du pont était construit en bois recouvert d'asphalte. Les pompiers, en voyant que la ville était menacée, eurent tout juste le temps de ramasser les tuyaux et de retraverser: le tablier du pont céda au passage du camion. L'incendie prenait de plus en plus des airs de conflagration. On fit donc appel à des renforts d'un peu partout



(Le manoir Tessier en flammes à 20h30. 6 mai 1950. Photographe inconnu. Archives de l'Archêvéché de Rimouski.)

dans la région. Les pompiers d'aussi loin que Mont-Joli, Matane, Amqui, Rivière-du-Loup, Saint-François-du-Lac et même de Baie-Comeau vinrent prêter main-forte. Mais malgré cette aide en hommes et en matériel, le pompage de l'eau posait des difficultés. Les capacités du réseau d'aqueduc ne suffisaient pas à l'énorme demande. Rapidement, la pression diminua encore en raison des bris engendrés aux tuyaux par le feu. Toutes les ressources furent mises à contribution, et on utilisa même les camions-citernes qui servaient généralement à l'arrosage des rues.

Une inévitable panne électrique se produisit à cause de la rupture des fils un peu partout. Elle se généralisa lorsque la centrale qui alimentait la ville fut fermée, elle-même située sur le terrain de la Compagnie Price. Les communications téléphoniques furent aussi interrompues, laissant Rimouski presque isolée du reste du monde. C'est grâce à un radioamateur, Maurice Ouellet, que Rimouski put demander des secours. Tant qu'elle le put, la radio CJBR informait la population des événements, annonçant à quelle rue s'attaquait le feu et le nom des familles évacuées. En entendant que leurs proches étaient menacés, la famille et les amis se rendaient sur les lieux pour donner leur aide. On craignait que la ville entière ne soit dévastée, et pour tenter de contrer le pire, tous les efforts furent réunis. Toute la nuit, l'ex-maire Elzéar Côté sillonnait les

rues, un haut-parleur à la main, pour tenter d'encadrer la situation, d'encourager les gens à rester chez eux pour protéger leur demeure, à lutter contre les flammes et à s'entraider. De son côté, «*le curé de la paroisse Saint-Germain, M. l'abbé Camille Michaud organisa des prières publiques. À genoux en plein air, à proximité des foyers d'incendie, des gens par centaines s'agenouillèrent pour implorer la clémence du ciel*»³.

Certains fuyaient en confiant à la Providence le sort de leur maison, alors que d'autres tentaient de sauver tout ce qu'ils pouvaient de mobilier et d'objets, restant sur les lieux pour arroser les murs et les toits dès qu'un tison s'y attaquait. Plusieurs familles vidaient leur maison et, dans l'empressement, des piles de meubles s'accumulaient un peu partout le long des rues, dans les terrains vagues et dans les champs. Le feu s'y propageait souvent et des camions remplis d'objets prenaient feu. Parfois, les gens étaient obligés d'abandonner en pleine rue le baluchon de fortune qu'ils s'étaient fait à l'aide d'un drap, et dans lequel ils avaient amassé leurs biens les plus précieux. Certaines personnes refusaient de quitter leur maison même lorsque celle-ci était devenue un véritable brasier. On rapporte même qu'on dut sortir de force quelques-unes d'entre elles, surtout des personnes âgées. Il fallait faire vite, puisqu'une maison de deux ou trois étages prenait à peine de 20 à 25 minutes avant d'être complètement consumée.

*Albert Michaud, sa femme et leur fils Paul-Émile, qui voyaient leur maison menacée par les flammes, décidèrent de transporter tout leur mobilier dans le magasin familial, construit à l'épreuve du feu. Paul-Émile conserva cependant entre ses mains sa caméra 8 mm. C'est ainsi que furent saisies quelques images animées de l'incendie, révélatrices de l'atmosphère qui régnait sur les lieux, en plein cœur de cette nuit de feu*⁴.

La chaleur était si intense que certaines maisons prenaient en feu par l'intérieur. Dans les rues, le ciment des trottoirs s'égrenait et l'asphalte ramolli se soulevait en vagues. En marchant, les gens devaient secouer leurs vêtements et leurs cheveux pour se débarrasser des étincelles qui s'y accrochaient. Certains en reçurent même en plein visage.

Trop souvent impuissants à sauver les bâtiments en flammes, les hommes tentaient de prévenir l'étalement de l'incendie. En raison de la puissance du vent, il était cependant presque impossible de prendre l'ennemi de front. En espérant limiter les dégâts, les pompiers se déplaçaient donc avec le feu, qui avançait parfois à une vitesse de 60 mètres à l'heure au début de l'événement⁵. Les sinistrés faisaient de même. Plusieurs trouvèrent un premier refuge à l'Hôtel Saint-Laurent, que les propriétaires avaient mis à la disposition des sinistrés. À peine une heure plus tard, l'hôtel était lui-même la proie des flammes, et ses occupants devaient aller ailleurs⁶.

Dimanche matin à la première heure, la Ville de Baie-Comeau envoya par avion nolisé son chef du service des incendies, Jean-Marie Brunet, et quelques sapeurs-pompiers pour prendre la relève et permettre un peu de repos au chef de la brigade de Rimouski, M. Lepage. On dut ainsi combattre le feu jusque dans l'après-midi du dimanche, vers 15h. Après une accalmie, la lutte reprit en début de soirée jusqu'au lundi matin. On dut même rappeler les pompiers de Mont-Joli qui étaient retournés chez eux, croyant que la conflagration était sous contrôle. La nouvelle équipe resta en poste jusqu'au lendemain soir pour éteindre les foyers d'incendie qui continuaient de couver dans les décombres. On creusait des tranchées, on enterrait les fonds de caves où pouvaient encore se trouver des matériaux combustibles, et déjà, à la fin de l'avant-midi du 7 mai, on commençait le dynamitage des ruines pour éviter la résurgence des flammes.



Les pompiers en action.
(Barthélémy Côté. Rimouski en photos.
Rimouski et le grand feu. Le grand feu
19. <http://rimouskiweb.com>)

Les pompiers qui participèrent à combattre l'incendie et quelques citoyens subirent des blessures mineures causées par la fumée ou par la chaleur. On rapporte surtout des brûlures au visage, aux yeux et aux oreilles, quelques-unes aux jambes et aux

mains, et plusieurs cas d'épuisement. Le dimanche en fin d'après-midi, certains pompiers combattaient le feu depuis 24 heures. La densité de la fumée, qui limitait parfois la visibilité à une distance de 60 cm, forçait certains à se coucher au sol pour éviter l'asphyxie. Il fallait même parfois s'asperger d'eau lorsque le feu prenait aux vêtements et aux cheveux. Pendant près de deux heures, le pompier Jos Belzile se trouva même pris au cœur du brasier avec son camion, qu'il dut arroser pour le sauver des flammes. Menacé lui-même, il tint un certain temps le boyau au-dessus de sa tête «comme un parapluie» pour se protéger⁷.

En moins de 24 heures, le tiers de la ville de Rimouski avait été détruit. Tout un quadrilatère fut ainsi ravagé, entouré à l'ouest par la rue Tessier, qui longe la rivière, à l'est par la rue de la Cathédrale, au sud par la rue de l'Évêché, et au nord par la rue Saint-Germain, qui bordait alors le fleuve Saint-Laurent. Près de 46 452 mètres carrés de terrains furent dévastés par les flammes. Les dégâts étaient immenses, avec 230 bâtiments détruits, parmi lesquels 383 logements d'habitation. Mais il n'y eut aucune perte de vie parmi les 2 365 sinistrés qui se retrouvaient à la rue, sans compter tous les pensionnaires des différentes institutions qui furent évacués, dont le nombre est estimé à près de 2 000. La majorité des sinistrés trouvèrent à se loger sans trop de difficultés. Le 7 mai, on rapporte que les trois quarts d'entre eux avaient été transportés à l'extérieur de la ville, chez des parents et amis qui les hébergeaient. Les autres étaient recueillis par le service d'urgence de la Croix-Rouge, qui s'était installé à l'aréna.

Après la chaleur infernale de *la Nuit rouge*, le froid s'abattit sur Rimouski. Les flaques laissées un peu partout par l'arrosage gelaient dans la ville...

Plusieurs journaux et postes de radio avaient envoyé sur les lieux des journalistes pour couvrir le sinistre. Les deux témoignages qui suivent expriment bien l'état de désarroi qui régnait à Rimouski le 7 mai, quelques heures après les pires moments de *la Nuit rouge*.

Dans l'édition du mardi 8, l'envoyé spécial du journal *Le Soleil*, Marc-Henri Côté, racontait ainsi son arrivée à Rimouski et ses premières impressions sur le désastre:

[...] Je suis entré à pied, à Rimouski, à onze heures, dimanche matin, par la seule issue vers l'ouest, le pont du chemin de fer Canadien National. La ville que je connais bien présentait un aspect sinistre. Les points qui auraient pu m'orienter n'étaient plus que des décombres fumants. [...]

Des milliers de personnes ont franchi ce pont dimanche, à la recherche d'un parent, d'un ami ou encore pour évacuer la ville. Il est situé à proximité des moulins de Price Brothers et l'on a pu le franchir avant l'aube dimanche matin, alors que les ruines du vaste établissement Price Brothers se sont refroidies et que les préposés à l'entretien de la voie aient réparé les rails tordus par la chaleur sur la voie principale, à l'entrée du pont dont quelques dormants ont aussi été changés.

Cette seule issue à la ville de Rimouski du côté ouest est un pont à claire-voie, sans garde-fous. Il fallait river les yeux sur la personne qui nous précédait pour éviter le vertige. Le passage ne manquait pas d'être périlleux par un vent de 60 milles à l'heure, au moins.

J'ai vu les rails tordus qui ont été enlevés. La chaleur du brasier chez Price Brothers devait être d'une intensité infernale.[...] Les établissements de cette entreprise s'échelonnent le long de la rivière Rimouski, sur une étendue d'un quart de mille. [...]

La chaussée du pont de fer de la route, éloigné de quelque 700 pieds du pont du chemin de fer, plus près du confluent de la rivière et du fleuve, a été complètement incendiée. [...] (Marc-Henri Côté, «À Rimouski pendant le désastre», *Le Soleil*, 8 mai 1950, p. 1.)



La traversée de la rivière Rimouski sur le pont du chemin de fer.
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Rimouski, Feu de Rimouski, P999, S4, 1-4-15)

La radio de Radio-Canada avait aussi dépêché sur les lieux un envoyé spécial. À l'écoute de l'enregistrement, on est à même d'entendre en bruit de fond le crépitement du brasier qui se consume encore.

Ici Roland Lelièvre de Radio-Canada, qui vous parle de Rimouski. Mesdames, Messieurs, une terrible conflagration a ravagé, en dedans de 24 heures, près de la moitié de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski. Depuis 6 h hier soir, la population de la ville reine du Bas-Saint-Laurent vit des heures d'un tragique intense. [...] Le feu saute de rue en rue, de maison en maison, d'édifices commerciaux en édifices commerciaux, de magasin en magasin. [...] Deux heures de la nuit, le firmament est rouge, il fait clair dix milles à la ronde, à ce qu'on nous dit. Au Bic, à 10 milles de Rimouski, il faisait presque jour. [...] Durant ce temps, la population de la province entière est inquiète du sort de Rimouski. Pour ma part, parti de Québec à bonne heure ce matin en automobile, je n'ai pu atteindre Rimouski qu'au milieu de l'après-midi, ayant été obligé de faire un détour de près de 100 milles de Trois-Pistoles à Rimouski via Lac-des-Aigles et Saint-Narcisse [...] Dès notre arrivée à Rimouski en milieu d'après-midi, nous sommes à même, des hauteurs de Sainte-Odile, de mesurer l'ampleur du désastre. Les moulins Price sont en cendres [...], tout l'ouest de Saint-Germain-de-Rimouski n'est qu'un amas de ruines fumantes, quelques maisons isolées, ici et là, ont été heureusement épargnées. [...] (Roland Lelièvre, «Incendie à Rimouski», émission radio, 12 min. 33 sec., Archives de Radio-Canada, 8 mai 1950.)

1.3 L'évacuation des institutions

Le feu ne toucha pas seulement des résidences. Plusieurs institutions situées au centre de la ville durent être évacuées. On compte parmi elles, dans l'ordre chronologique des événements, l'École apostolique des sœurs de l'Immaculée-Conception, l'Hôpital Saint-Joseph des sœurs de la Charité, l'hospice, le Couvent des RR. SS. de la Sainte-Famille, une partie du Séminaire, le Palais de justice et la prison.

L'évacuation de l'hôpital et de l'hospice fut sûrement l'opération la plus importante. Il fallait déplacer plus de deux cents malades, cent cinquante personnes âgées et cent orphelins. Le transport de toutes ces personnes donna lieu à une manifestation de solidarité exceptionnelle. Les ambulances, camions et voitures disponibles furent mis à contribution pour emmener les malades chez les sœurs du Saint-Rosaire, au Monastère des Ursulines ou à l'École d'agriculture. On transporta aussi à cet endroit tout le matériel médical que l'on avait pu sauver pour poursuivre les soins aux malades qui en avaient besoin.

L'évacuation de l'hôpital a particulièrement marqué les souvenirs, bien que tout se déroula dans le calme. On se croyait protéger par la nouvelle section, construite à l'épreuve du feu, mais les flammes pénétrèrent dans le bâtiment par les fenêtres et se propagèrent ensuite par l'intérieur. Avec l'annonce de l'incendie, les familles avaient commencé à venir spontanément chercher leurs proches. Un groupe d'infirmières s'occupa particulièrement des bébés qui séjournèrent encore à la pouponnière. Enveloppés dans des couvertures, ils étaient aussitôt envoyés dans leur famille ou confiés à des volontaires qui acceptaient d'en prendre soin. Ce fut surtout l'évacuation des personnes gravement malades ou blessées, certaines ayant parfois été opérées dans la journée, qui fut difficile. La situation était compliquée par l'absence d'électricité, qui empêchait l'ascenseur de fonctionner et plongeait dans le noir les cages d'escalier. On devait donc circuler prudemment à la lueur des lampes de poche. À peine une heure après la fin de l'évacuation, l'hôpital se consumait.

Un fait particulier marqua beaucoup l'imaginaire en lien avec l'évacuation de l'hôpital. Alors que le feu menaçait sa propre maison et la pharmacie dont il était propriétaire, le Dr Boudreau fut appelé en urgence auprès d'une patiente de l'hôpital. Mme Nazaire Keable était sur le point d'accoucher! Le médecin accouru donc au chevet de la jeune mère, pendant que sa femme et ses deux fils allaient, de leur côté, se réfugier en lieu sûr. Presque tout de suite après l'accouchement, le Dr

Boudreau dut assurer l'évacuation de sa patiente. Après l'incendie, il ne put que constater la perte totale de sa maison et de son commerce. Par la suite, la naissance de cet enfant en plein cœur de l'incendie fut interprétée comme un signe d'espoir, annonçant la renaissance de la ville. Le geste d'abnégation du Dr Boudreau fut pour sa part rapporté dans les journaux comme un exemple de la solidarité qui prévalut durant la conflagration⁸.



(Louis-Paul Lavoie, La pharmacie du docteur Boudreau brûle, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13085)

Les sœurs Isidore et Marie de l'Incarnation se sont rappelées longtemps de l'incendie de l'hôpital. En 1979, elles livraient leurs souvenirs:

On ne pouvait pas marcher, même sur la rue Saint-Germain. Tout brûlait. C'est là que nous avons commencé à déménager l'hôpital. Nous avons 250 malades, je crois [...] C'est surtout les étudiants du Grand Séminaire, et du Petit Séminaire aussi qui sont venus nous aider [...] et puis là nous avons sauvé, ce que nous avons pu sauver. Mais y'en a resté beaucoup, c'est presque tout brûlé... J'avais pu faire sauver, moi, les instruments de salle d'opération, et après ça nous a permis de nous en aller à l'hôpital militaire et de recommencer à opérer presque tout de suite. [...] À quatre heures du matin, c'était inutile, l'aumônier dit on va s'en aller, alors j'ai apporté le Saint Sacrement et... On s'en allait à l'École d'agriculture [...] Quarante malades couchés sur des matelas à l'École d'agriculture, quarante malades qu'on n'avait pas pu transporter dans les familles ou ailleurs. Puis, on n'avait absolument rien. On ne leur donnait rien, de l'eau, c'est tout. [...] C'était tellement chaud, que le lendemain matin, le lendemain midi, on était sorti [avec] la cuisinière, pour aller voir si on ne trouvait pas quelque chose pour donner à manger aux malades. [...] C'est chaud, chaud. Le ciment était encore brûlant. Nous sommes entrées en arrière, nous avons touché sur une petite dépense qu'il y avait dans le bas, dans la terre, pis il y avait du pain dans ça. Alors, nous avons pris du pain toujours. Pis y'avait pas d'autre chose, seulement du pain. [...] Alors en retournant, on rencontre le laitier avec ses bidons de lait, les bidons de lait, qu'il venait distribuer à ses clients, peut-être à l'hôpital aussi, je n'sais pas. En t'cas, il s'arrête, et puis il dit «est-ce que vous avez besoin de quelque chose?» Là je lui ai dit: «Nous avons quarante malades, nous n'avons absolument rien à leur donner. Je lui dis, là nous avons trouvé du pain, et c'est tout ce que nous avons. Ben y dit, «voulez-vous, vous êtes à l'École d'agriculture, j'veis déposer les quatre bidons qu'il me reste là.» [...] Du pain avec du lait. Puis là, [on] voulait avoir du café pour les malades, on a dû aller voir chez les frères, et puis ils nous en ont donné un peu, c'était pas loin. Alors là c'est ce que nos malades ont eu le matin: du pain, du café, puis du lait. C'tait pas pire. (Entretien avec sœur Isidore et Marie de l'Incarnation, archives sonores, Musée régional de Rimouski)

Les orphelins allèrent se réfugier tout d'abord à la Cathédrale. Sœur Sainte-Lééna (Éva Ouellet) se souvient qu'on leur fit ramasser dans une taie d'oreiller leurs souliers et leurs vêtements, et «*Vêtus de pyjamas et de pantoufles, une couverture sur le dos, leur taie d'oreiller dans les bras, ils montent dans les camions qui les conduisent chez les soeurs du Saint-Rosaire*»⁹. Les personnes âgées étaient recueillies par des membres de leur famille, des connaissances, ou encore par les différentes communautés religieuses.

Au Séminaire, le feu s'attaqua à l'ancienne partie, qui fut entièrement détruite avec sa meunerie et sa boulangerie, les cuisines et les chambres du personnel enseignant, dont la chaleur du feu faisait éclater les fenêtres. L'incendie s'arrêta à la chapelle, mais le toit fut atteint, causant de lourds dégâts à la bibliothèque et à la salle de spectacle. Comme on avait cru cet endroit sécuritaire, les élèves avaient aidé leurs professeurs et les prêtres résidents à déplacer leurs effets personnels sur la scène académique, qui perdirent ainsi pratiquement tout. Plusieurs collections de livres, de disques, et des documents de toutes sortes, bref une grande partie de la culture qui existait alors à Rimouski disparaissait dans le feu. Quant aux collégiens, les articles de journaux et témoignages abondent, racontant leur courage et leur dévouement. Certains collégiens purent retourner dans leur famille le soir même, mais pour la plupart, ils passèrent la nuit dehors à aider les citoyens en difficulté, à déplacer les malades et les orphelins en lieu sûr, et à donner l'alerte lorsque le feu s'attaquait à un nouveau bâtiment.

Les représentants du journal *L'Action catholique* interviewèrent au hasard plusieurs victimes du sinistre. Parmi eux, un jeune élève pensionnaire finissant au Séminaire de Rimouski n'était nul autre que Gilles Vigneault, de Natashquan. Voici comment il raconta la participation des séminaristes à l'événement.

On s'est aperçu du feu tout de suite après le souper, samedi soir, dit-il, il était à jouer une partie d'échec à la salle de récréation [...] Je suis sorti avec une longue-vue pour voir d'où venait le feu, mais comme c'était assez difficile de l'apercevoir de la cour, je suis monté avec d'autres sur le toit du Séminaire. Une centaine d'élèves nous ont suivis sur le toit. Nous avons alors récité le chapelet. À ce moment-là, il n'y avait que le moulin et deux ou trois maisons en flammes. Jamais nous n'aurions cru à ce moment-là que l'incendie aurait pu se rendre jusqu'au Séminaire.

Mais, ajoute M. Vigneault, le feu se propagea avec une telle violence, que les 32 finissants décidèrent d'aller aider les gens à combattre l'incendie dans la ville. Vers 9 heures, tous les élèves de la grande salle avaient suivi l'exemple des finissants et travaillaient avec ardeur à sauver les citoyens sinistrés et leur propriété.

J'ai été témoin de bien des actes d'héroïsme, ajoute M. Vigneault. Bien des gens doivent la vie au dévouement des élèves du Petit Séminaire. Certains ne voulaient pas sortir de leurs maisons malgré que le feu les environnait déjà de toutes parts. Il fallut les sortir presque de force. Nous avons sauvé aussi beaucoup de mobilier comme des ameublements de salon et même des réfrigérateurs. [...]

Vers 11 heures 30 du soir, nous avons appris que le feu menaçait le Séminaire lui-même et nous nous sommes dépêchés de nous y rendre. Nous l'avons défendu autant que possible en tentant d'éteindre à mesure les projectiles et les tisons que le vent charriait sur le Séminaire et tous les parterres avoisinants. Malgré tous nos efforts, vers 2 heures du matin, le vieux Séminaire flambait. À bout de force, continue M. Vigneault, la plupart des élèves se sont réfugiés dans les institutions et les maisons qui ont pu les recueillir.

*Dimanche matin, vers 8 heures, plusieurs sont retournés au Séminaire pour sortir leurs effets personnels de la partie neuve du Séminaire qui était elle-même menacée. À ce moment-là, le toit de la partie neuve commençait à griller à son tour. Pour ma part, j'ai pu trouver une brouette à ciment dans laquelle j'ai transporté ma valise en sûreté chez des gens que je connais.» («Heures d'angoisses; entrevue avec...», *L'Action catholique*, 9 mai 1950, p. 18.)*

Avec le feu qui s'en prenait au Séminaire, on craignait évidemment pour l'Archevêché, qui était juste à côté. Le personnel avait donc reçu avis d'évacuer les lieux, de transporter au Grand Séminaire les archives et à peu près toute la bibliothèque de la maison, ainsi que les toiles de valeur qui se trouvaient au salon de l'Archevêché.

L'archevêque de Rimouski, Mgr Georges Courchesne, était absent de Rimouski au moment

du feu. Il était alors en visite pastorale à Notre-Dame-du-Lac. Dans une circulaire publiée un peu plus tard, il témoignait ainsi de la façon dont il avait appris l'événement:

[...] Le samedi 6 mai, je recevais à Notre-Dame-du-Lac la visite nocturne du desservant de Saint-Elzéar, comté de Témiscouata, m'annonçant l'incendie de son église et de son presbytère. [...] Ce soir-là, on me laissa ignorer les nouvelles venues de Rimouski en feu. J'appris tout, et davantage, le lendemain après la prédication qui suivait la messe de communion générale. Davantage, car en ce moment, les nouvelles ne venaient pas du poste CJBR, réduit au silence, mais arrivaient par fragments de la Rivière-du-Loup et de Matane. En ce moment, on parlait de tout le Petit Séminaire, de la Cathédrale et de l'Archevêché comme probablement ravagés et sans espoir»¹⁰.

Quant au Palais de justice, situé à proximité, il fut aussi la proie des flammes. Vers 3 heures du matin, le shérif Charles Garon emmenait les trente-six détenus de la prison à l'arsenal. Comme on avait besoin de tous les bras possibles, on leur proposa d'aider à combattre l'incendie. Les actes de courage de huit d'entre eux leur valurent la liberté quelques jours plus tard! Par chance, les voûtes dans lesquelles se trouvaient tous les dossiers de justice et de sécurité civile ont cependant été épargnées des flammes.



Vue sur les ruines du Séminaire.
(L'après feu 1950. Collection des sœurs du Saint-Rosaire)

1.4 La Cathédrale: rempart et bouclier protecteur de la ville

Le feu s'arrêta à la Cathédrale, autour de laquelle on concentra tous les efforts. Elle fut menacée à plusieurs reprises et on craignait beaucoup pour sa perte. Construite en 1854, sa valeur architecturale et surtout symbolique pour la communauté était grande. Construits de pierre, ses hauts murs formèrent un véritable écran aux tisons.

Déjà en pleine nuit, des tisons se logèrent dans le clocher et le feu se propagea aux nids d'oiseau qui s'y trouvaient. Des hommes montèrent dans le clocher et on arrosa aussi de l'extérieur. Le défi était de taille, puisque la grande échelle des pompiers ne mesurait que 26 mètres de hauteur, alors que le clocher s'élevait à 60 mètres, soit plus du double. Voyant son église menacée, l'abbé Camille Michaud entraîna plusieurs citoyens vers l'ancien poulailler situé derrière le presbytère. Il s'y trouvait des sacs de grains en quantité, que l'on trempait dans un tonneau d'eau encore à moitié plein. En formant une chaîne humaine, on les transporta jusqu'à la Cathédrale pour protéger son pourtour.

Vers 6h du matin, le 7 mai, le feu s'attaqua ensuite à la charpente, sous le toit de tôle. L'abbé Camille Michaud interrompit alors la messe, et cinq ou six hommes s'empressèrent de monter avec des extincteurs. Les pompiers prirent la relève de l'extérieur pour éviter que le feu ne se répande au reste de l'édifice. Un peu plus tard, on éteignit aussi les flammes qui avaient atteint le presbytère en se propageant par le renvoi d'eau et par le grenier. Par chance, rendu à cette heure, le vent s'était apaisé, ce qui contribua certainement à préserver la Cathédrale.

C'est en grande partie grâce à la contribution de l'équipage du navire *Jean-Brillant*, supervisés par leur capitaine, Georges Chouinard, que la Cathédrale fut sauvée. Marcel Parent, qui était à l'époque gérant au port de Rimouski, raconte ainsi comment les marins se sont dévoués:

Le navire Jean-Brillant vient de quitter Baie-Comeau. En face de Métis-sur-Mer, l'équipage apprend que la ville est en feu et que la Cathédrale est menacée. Dès l'arrivée, vers 20 h, au quai de Rimouski-Est, chacun est équipé d'extincteurs chimiques, de lumières, de câbles. Rendus à la Cathédrale, le capitaine place ses gars aux endroits stratégiques (entretoit et clochers). L'ordre est de ne pas ménager les extincteurs. Une camionnette fait six voyages au Jean-Brillant où Jean-Marc Guérette, de Nazareth, a la charge de les remplir¹¹.

L'équipe du *Jean-Brillant* transporta aussi des sacs de sable dans le clocher afin d'empêcher les planchers et les objets de s'enflammer. Ils s'acharnèrent ainsi jusqu'à 10h le dimanche matin, avant que la Cathédrale soit hors de danger.

La chaleur du feu et les forts vents endommagèrent tout de même les soudures des paratonnerres et la base de la croix qui trônait au-dessus du clocher. Celle-ci menaçait de tomber, et il fallut organiser sa descente. Jusqu'au 29 mai, les cloches restèrent muettes, car les vibrations auraient suffi à provoquer la chute de la croix. Cette entreprise représentait tout un défi. M. J. Antonio Caron, un entrepreneur de Trois-Pistoles licencié en «travaux hasardeux», exécuta cette tâche à l'aide d'une échelle, d'un montereau et de palans, qu'il maniait à partir du clocher. La croix, d'un poids de 500 livres, fut ainsi descendue jusqu'à la plus basse arcade du clocher, d'où on put la récupérer ainsi que le coq de cuivre recouvert en or qui l'ornait¹².

Lors d'une allocution, Mgr Courchesne parlait en ces termes de la Cathédrale, alors qu'il avait pensé un instant que les flammes l'avaient détruite:

*[...] Comme tous les fidèles attachés à leur cathédrale, cela me fit mal au cœur. Cependant, la Cathédrale fut épargnée [...] Il faut remercier Dieu que la Cathédrale fut le bouclier, le rempart qui arrêta l'incendie, l'empêchant de pénétrer plus avant dans la ville. On m'a demandé si c'était un miracle. Il faut répondre avec prudence ici; en tout cas [...] le feu s'est arrêté à la Cathédrale contre toute attente. («Impressions de Mgr Courchesne sur le sinistre», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 18 mai 1950, p. 10.)*

Impressions d'un sinistré de Rimouski

Un mois après le feu, Elzéar Gauvreau, professeur à l'École technique, écrivait son témoignage dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, racontant comment il a tenté de sauver sa maison:

*Au début de la soirée, samedi le 6 mai 1950, la sirène à incendie de la ville de Rimouski lançait un premier appel de détresse. [...] Aussi ce fut une ruée générale vers les lieux du sinistre qui ne faisait que commencer. [...] Pour ma part, saisissant les possibilités graves d'un danger plus intéressé, je retournai immédiatement à mon domicile, prévenir les miens. Sur le chemin du retour, je croisais des amis dont la physionomie présentait déjà des impressions de sourde inquiétude. Je compris davantage le danger en constatant que les étincelles enflammaient à ce moment les pelouses ou les feuilles sèches au fond des cours. La sirène, constamment en alerte, résonnait lugubrement à nos oreilles. Déjà à cette heure, plusieurs maisons flambaient dans la ville, allumées par les tisons lancés par l'ouragan de l'autre côté de la rivière. Des haut-parleurs, circulant dans toutes les rues, lançaient à la population des appels à la prudence sur leurs propriétés propres. Plusieurs citoyens, boyaux en main, arrosaient leur demeure et surveillaient les limites de leur terrain. Ce fut bientôt, hélas! Irrésistible. Une pluie de feu s'abattait sur nous et, sur son parcours, enflammait vingt-cinq ou trente maisons à la fois. [...] À ce moment, les propriétés de mes deux voisins étaient déjà en flammes, tandis que deux braves petits hommes, dont j'ignore le nom, arrosaient abondamment et à bout d'efforts ma maison, que j'espérais toujours épargner du sinistre. Nombreux furent les amis qui vinrent me rencontrer pour relever mon courage et s'unir à nos pieuses suppliques. Ceux-là, dois-je dire, retournèrent malheureusement chez eux – n'ayant pas cru au danger – pour retrouver tous leurs biens détruits. [...] Ma maison, sise au 35, rue Ste-Thérèse, fut de nouveau menacée par la maison enflammée en avant de la mienne. [...] L'âme en désarroi, je m'inclinai devant la Volonté divine, et fis le sacrifice de tous mes biens. [...] Je pénétrai à l'intérieur de la maison pour y sceller toutes les portes. Derrière celle de la devanture, où le feu était infernal, de l'autre côté de la rue, dois-je avouer que tous mes espoirs s'effondraient lorsque je m'y brûlai la main en la refermant pour la dernière fois. [...] Je portais sur le bras quelques couvertures de laine descendues des chambres et je dus me résoudre à les lancer bientôt à l'intérieur de la sortie à cause du danger d'une pluie d'étincelles, d'une mer de feu, de tisons ardents gros comme le poing ou la tête, qui nous pleuvaient dessus. Sinistre moment, c'était une course affolée avant que nous soyons à l'écart de tout danger. Un bruit d'enfer régnait autour de nous et le bruissement cynique des flammes nous mettait aux pieds «la poudre d'escampette». Les uns criaient «Attention au feu dans ta poche», «Attention au feu au bas de tes pantalons!». Ce fut vraiment la panique! [...] Et là, bien à l'abri, nous regardions par les fenêtres le désastre à l'horizon. Tantôt, les flammes s'élevaient très haut dans le ciel, tantôt c'était un nuage opaque et noir qui nous plongeait en pleine obscurité. [...] À trois ou quatre intervalles, au cours de la nuit, je me rendis à proximité de l'incendie pour constater avec effroi, hors de toute expression, que le feu faisait rage de plus belle. L'enfer, alimenté aux caprices du vent, bondissait, contournait, revenait sur son chemin, rasant tout sur son passage. À ma grande surprise, vers les cinq heures du matin, ayant pu m'approcher de l'École technique, j'aperçus tout à coup au milieu des flammes atténuées dans ce giron, ma maison encore debout! Elle était plantée là, au milieu du sinistre, majestueuse, toute belle, toute blanche, comme une véritable apparition. Je n'en croyais point mes yeux! Au bout d'une demi-heure cependant, l'œil au guet, j'aperçus une toute petite flamme au pignon de la devanture. S'il m'avait été possible, au moins, de passer au travers de ce champ de cendres couveuses pour tenter d'aller éteindre ce commencement d'incendie. L'asphalte des rues encombrées nous brûlait les pieds et c'eût été bien inutile à quiconque y aurait songé. Et bientôt, ce fut l'irréparable exécution de la grande sentence! Sous mes yeux, en compagnie d'amis cherchant à me consoler, ma maison subit le sort de toutes les autres: un brasier flamboyant, un écroulement, un tas de cendre! («Impressions d'un sinistré de Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 8 juin 1950, p. 29.)*



(Durant le feu 1950. Collection des sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire)

Depuis le feu, plusieurs témoignages ont été livrés à différentes époques, ainsi Laurent Leblond livrait ses souvenirs sur la *Nuit rouge* au journal *Le Rimouskois* en 1990, cinquante ans après les événements. Il n'avait alors que douze ans et s'appêtait à manger son dessert assis sur les marches de la galerie lorsque le feu se déclare. Comme beaucoup d'autres, son père, Victor Leblond, arrosa leur maison jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau. Il demanda alors à ses deux fils d'embarquer dans l'auto pour aller chez leur grand-mère, sur la rue Saint-Pierre.

[...] En face de la Cathédrale, il «fait jour». Au loin, on voit un mur de feu, derrière l'Institut Mgr Courchesne (l'actuel Institut maritime), qu'on a évacué quelques heures plus tôt. [...] Les flammes envahissent le ciel, grondent. Il fait une chaleur épouvantable. Des vitrines volent en éclats, sous l'effet du souffle du feu. On croise des camions remplis de meubles, qui «montent» au Deuxième Rang. Papa passe devant l'hôpital. Il est presque minuit. On descend les malades dans des draps, par les fenêtres. Les flammes nous entourent. [...] Une voiture est là, en plein milieu de la rue, les pneus crevés. L'asphalte est mou. La chaleur est insupportable, le bruit assourdissant. [...] Papa nous crie «Venez m'aider, on va sortir le frigidaire de la maison». Il ne fait que deux pas. Un pompier, ou je ne sais trop qui, l'arrête: «Fichez-moi le camp. Le garage d'à côté est rempli de bidons de peinture. Ça va sauter. Allez-vous-en. Ça presse!».

Papa nous ordonne de le suivre, s'engouffre dans la cabine, empoigne le volant et démarre. À la rue Saint-Louis, il arrête, jette un regard de la portière. [...] Boum! Le garage vient de sauter. Papa sursaute et redémarre. On rentre à la maison. [...] Je suis totalement épuisé. «Va te coucher. S'il y a du changement, je t'éveillerai», me dit ma mère.

De mon lit, par la fenêtre ouverte, je vois l'énorme «rougeur» du ciel, les «tisons» qui volent; j'entends toujours cette rumeur que je n'oublierai jamais... De toute ma vie. Il fait chaud. La radio, branchée sur un poste de Québec, annonce les dernières nouvelles: «Rimouski est ravagée par les flammes. On ne connaît pas encore l'étendue des dégâts ou s'il y a des victimes. Demeurez à l'écoute». La fatigue à raison de mon angoisse. Je m'endors d'un sommeil lourd... comme l'atmosphère. [...]

*À mon réveil, dès l'aube, je me rends à la fenêtre. Le temps est gris, la fumée est dense; mais, la rumeur est moins sourde. Sur la galerie, il fait froid. En regardant vers l'ouest, je vois le campanile du Petit Séminaire. Le vent est tombé. La grisaille a pris le temps des flammes. Et, tout à coup, le campanile bascule, s'engouffre dans l'édifice, dans un fracas de fumée et d'étincelles!... («Dans la chaleur de la nuit...», témoignage de Laurent Leblond, *Le Rimouskois*, 1^{er} mai 1990, p. A-17.)*

1.5 Panique ou stoïcisme?

La population de Rimouski en général et plus particulièrement les victimes de l'incendie ont été grandement éprouvées par l'événement. Mais quelle fut véritablement la réaction des Rimouskois?

Dans les heures et les jours qui ont suivi la conflagration, les médias ont rapporté des faits empreints de gravité et parfois même d'horreur, comportant des scènes de désarroi spectaculaires. On pouvait lire des extraits tels que ceux-ci: «*La population terrifiée a assisté à la plus tragique et à la plus sinistre conflagration de son histoire. [...] Durant quelques heures, ce fut un sauve-qui-peut d'au moins un quart de la population de la ville [...]*»¹³; «*Des familles furent séparées et on assista à des scènes poignantes. Des mères étaient à la recherche de leurs enfants, de jeunes bébés étaient perdus dans cette cohue, des vieillards s'en allaient pleurant sur la route... Le spectacle des gens fuyant les flammes comme une scène de la fin des temps*»¹⁴; ou «*Une bombe atomique aurait éclaté au-dessus de Rimouski qu'elle n'aurait pas provoqué de dévastation plus complète*»¹⁵. Les photos qui les accompagnaient, montrant les ruines, ne manquaient pas de faire référence aux images conservées en mémoire de la dernière guerre. Les références à une ville bombardée étaient d'ailleurs fréquentes et stimulaient l'imagination.

Certains journaux, encore mal informés, rapportaient même des pertes de vie. Dans la confusion des événements, on croyait que trois jeunes garçons avaient tenté de traverser la rivière par le pont du chemin de fer et étaient tombés à l'eau. Certains médias annonçaient même la noyade de 12 à 15 enfants, ou encore que les citoyens, pris par surprise, n'avaient pas le temps d'évacuer leur maison ou même qu'ils devaient se jeter dans le fleuve pour fuir les flammes. Pendant un moment, on annonçait à la radio la mort du notaire D'Anjou¹⁶! Tous ces faits furent démentis par la

suite, mais causèrent beaucoup d'inquiétude. L'ampleur de la conflagration avait bien de quoi susciter la confusion et les pires craintes.

En étudiant un peu plus attentivement les faits, bien que la nuit du 6 au 7 mai 1950 fut certainement très éprouvante, il semble que l'état de panique ne fut pas si grand. En fait, si la population fuyait les lieux, à juste titre, il semble que tout se soit passé dans l'ordre. Les gens ont généralement tenté de rester dans leur maison ou sur les lieux tant qu'ils le pouvaient, emportant, le moment venu, le plus grand nombre de biens possibles. L'évacuation des institutions se fit dans l'ordre, sans que la vie de personne ne se trouvât vraiment en danger. Finalement, toutes les personnes susceptibles d'être en péril quittèrent les lieux rapidement, en premier lieu les femmes accompagnées de jeunes enfants, les malades et les personnes âgées.

Dans les faits, la population rimouskoise aurait davantage fait preuve d'un courage et d'un sang-froid hors du commun. Malgré l'agitation et le désordre général, conséquence d'un incendie incontrôlable, aucun mouvement d'affolement ne s'empara vraiment de la population. Un grand nombre de personnes demeurèrent sur place, et même beaucoup d'individus des environs se rendirent sur les lieux. De plus, l'esprit de solidarité était si fort que l'on songeait davantage à s'affairer, à aider sa famille, ses amis ou ses voisins, qu'à fuir inconsidérément. Si les choses se déroulèrent ainsi, c'est probablement parce que le feu a débuté en fin de journée, alors que tout le monde était bien éveillé et prêt à réagir. Le déroulement des événements aurait certainement été bien différent si le feu s'était déclaré en pleine nuit, alors que la ville était endormie. On peut imaginer un tout autre scénario que celui qu'on connaît¹⁷... Malgré tout, plusieurs personnes ont conservé des suites de la *Nuit rouge* une grande crainte du feu, qui les marqua pour des années.

Si panique il y eut, elle fut d'une autre nature et se manifesta le lendemain, lorsque l'on constata les dégâts. La crainte de ne jamais pouvoir se reconstruire s'empara de la population, d'autant plus que la rumeur courait selon laquelle les compagnies d'assurance ne paieraient pas d'indemnités. Rimouski parut quelques instants une ville anéantie à jamais. C'est donc à la vue des ruines que la population se sentit le plus démunie, comme le rapportait un journaliste du *Progrès du Golfe*, «*Les propriétaires sinistrés sont actuellement désespérés dans l'attente, la confusion, l'angoissante incertitude de l'avenir. Les uns parfaitement ruinés sont sans le sou, au crochet de leurs parents ou amis et même de purs étrangers*»¹⁸ [...]

Mais ce fut un bref moment, et dès le lundi matin, tous les journaux rendaient hommage au courage de la population rimouskoise et à ses projets de reconstruction déjà envisagés. Plusieurs grands quotidiens québécois transmettaient leurs phrases d'encouragement et d'admiration¹⁹:

«*Mais on a raison de croire que, quelle que soit l'étendue de leur malheur, les citoyens de la capitale du Bas-Saint-Laurent ne se laisseront pas décourager et qu'ils se mettront bientôt à l'œuvre de reconstruction*». (*La Presse*)

«*Les flammes étaient à peine maîtrisées que les citoyens de Rimouski avisaient déjà aux*



Le dimanche 7 mai, l'hôtel de ville brûle encore.
(Barthélémy Côté. Rimouski en photos. Rimouski et le grand feu. Le grand feu 2. <http://rimouskiweb.com>, mai 2007)

moyens de reconstruire leur ville. C'est là où on reconnaît la brave population de ce petit centre progressiste qui après le premier moment de stupeur – le désespoir d'un instant – s'est vite ressaisie et a montré un courage qui a fait l'admiration des journalistes accourus sur les lieux». (La Patrie)

«Les Rimouskois sont connus pour leur âpreté au travail et leur esprit d'entreprise. Ils finiront bien par reconstruire leur ville, mais il leur faudra des secours de l'extérieur». (Le Devoir)

Institutions incendiées

Hôpital Saint-Joseph et l'École des infirmières
Hospice des sœurs de la Charité
Ancienne partie du Séminaire (incluant la boulangerie et la meunerie) et une partie de la nouvelle partie
Couvent des sœurs de la Sainte-Famille
Couvent des sœurs de l'Immaculée Conception
École de marine (partiellement détruite)
École de commerce (dommages à la toiture)
École technique (dommages à la toiture)

Commerces incendiés²⁰

Dans les journaux, on rapportait plus de 200 édifices commerciaux dévastés par le feu. En voici quelques-uns, dont l'énumération démontre combien la vie économique rimouskoise a pu être ébranlée par le sinistre.

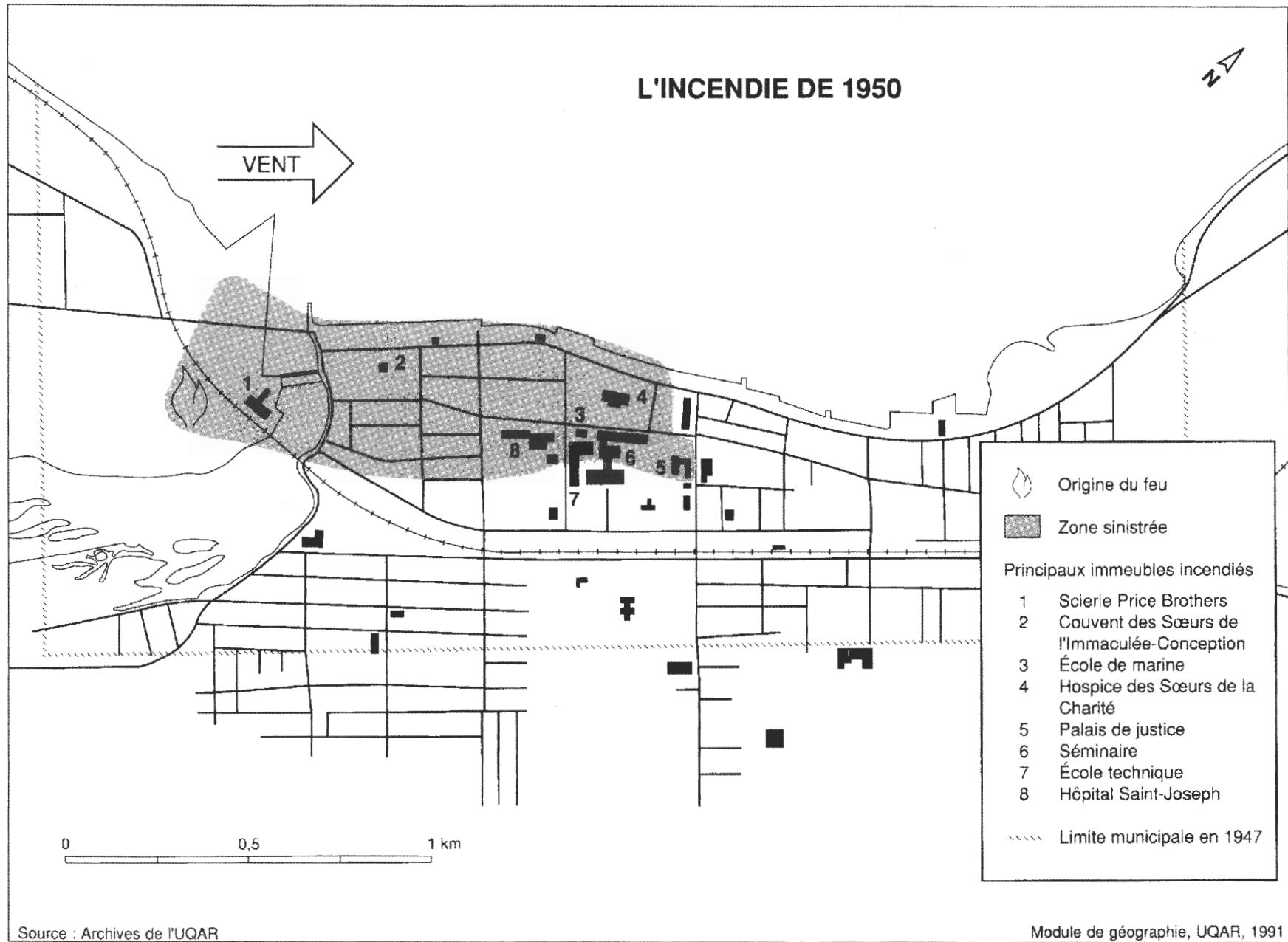
| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Boulangerie Dubé | Magasin de pièces automobiles de Riki Auto Parts |
| Boulangerie Gagnon | Magasin A. Langlois |
| Cinéma le Rikois (rue Saint-Germain) | Magasin de coupons de M. G. Laliberté |
| Bureaux du journal <i>Le Progrès du Golfe</i> (qui fut accueilli temporairement par l'imprimeur M. Blais) | Magasin Aux Nouveautés enr., propriété de Hélène D'Anjou |
| Café canadien | Manufacture d'enseignes Néon |
| Entrepôt de bière de Charles Théberge | Manufacture de stores vénitiens Charest |
| Entrepôt d'huile de Cyprien Rousseau (contenant 32 000 gallons d'huile) | Mercerie J.-A. Lévesque |
| Épicerie Beaulieu | Plomberie Desjardins |
| Épicerie Deschênes | Pharmacie du Dr Boudreau |
| Épicerie Jean Matte | Pharmacie du Dr Marquis |
| Ferronnerie de Georges Dubé | Pouponnière royale (couvoir coopératif) |
| Garage Trépanier | Restaurant David Boucher |
| Garage Pineau | Restaurant «Snack bar» |
| Hôtel Saint-Laurent | Salle de quilles Pineau |
| Hôtel Régat | Salon funéraire de Bissonnette et frères |
| Laiterie Pasteur | Salon du chapeau d'Albertine Dubé |
| Magasin de meubles Adélarde Garon | Salon de barbier de Roger Pineau |
| Magasin de la Compagnie de réfrigération du golfe | Salon de coiffure de Mme Proulx |
| Magasin général J.-A. Pineau | Salon de coiffure de Mme Michaud |
| Magasin Hector Fillion | Le Pouvoir coopératif |
| Magasin de coupons de Béatrice Lévesque | L'Édifice central occupé par plusieurs bureaux et les salons du Dr Marc Blanchette (dont les bureaux du Conseil central des syndicats) |
| Magasin de Léo Lévesque | Les quatre maisons de rapport appartenant à Georges Dubé |
| Magasin de fruits et légumes d'Iréné Gendreau | |
| Magasin pour dames de Mme Alfred Lavoie | |
| Magasin de pièces automobiles de Wilfrid Ouellet | |

Notes

- ¹ Bureau fédéral de la statistique, dans Yves Tremblay, *Du notable et de l'homme d'affaires, l'élite économique de Rimouski, 1890-1960*, Corporation Rimouski 1696-1996 inc., 1996, Tableau 1 et 2, p. 118.
- ² *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 4 mai 1950, p. 18.
- ³ Témoignage recueilli dans Céline Deschênes, *La conflagration de Rimouski*, p. 65.
- ⁴ Sylvie Blanchette et Lisette Morin, *La Nuit rouge: 6 mai 1950*, Montréal, Office national du film du Canada, 1986, DVD-vidéo, son et couleur, 9 min.
- ⁵ Témoignage de M. Martin, Roland Lelièvre, «Incendie à Rimouski», émission radio, 12 min. 33 sec., Archives de Radio-Canada, 8 mai 1950, http://archives.cbc.ca/IDC-0-13-1286-7320-11/index_souvenirs/desastres_tragedies/incendie_rimouski
- ⁶ Propos de Mme Paradis, «Heures d'angoisses; entrevue avec...», *L'Action catholique*, 9 mai 1950, p. 18.
- ⁷ Daniel Proulx, Bernard Paré, Stéphane Tremblay, *La Nuit rouge à Rimouski*, Montréal, Orbi-21 Productions, 2000, vidéocassette, son et couleur, 47 min., coll., «Les grands drames de l'histoire du Québec».
- ⁸ «L'abnégation d'un médecin de Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 22 juin 1950, p. 19.
- ⁹ Jeannine Ouellet-Boucher, «Un témoin se souvient du feu de Rimouski de 1950», dans *Rimouski, 1696-1996*, Rimouski, *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, volume XIX, numéro 2 (49), juin 1996, p. 54.
- ¹⁰ «L'incendie de Rimouski et ses suites», *Le Centre Saint-Germain*, Rimouski, juin 1950, no 6, p. 170.
- ¹¹ «L'équipage du *Jean-Brillant* sauve la Cathédrale du feu», 19 juillet 2000, et «La nuit d'enfer du 6 mai 1950», 4 mai 2006, dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*.
- ¹² «Les cloches de la Cathédrale sont muettes», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 25 mai 1950, p. 25; «Les cloches tintent à nouveau» dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 1^{er} juin 1950, p. 31; «Périlleux travail», *Le Progrès du Golfe*, 19 mai 1950, p. 1.
- ¹³ «Rimouski a vécu une nuit d'horreurs», *Progrès du Bas-Saint-Laurent*, 11 mai 1950, p. 3.
- ¹⁴ *L'Action catholique*, 7 mai 1950, p. 3, cité dans Céline Deschênes, *La conflagration de Rimouski*, p. 37.
- ¹⁵ «Scènes désolantes à Rimouski», *Le Soleil*, 10 mai 1950, p. 30.
- ¹⁶ «Fausses nouvelles», *Le Progrès du Golfe*, 26 mai 1950, p. 3.
- ¹⁷ Céline Deschênes, *La conflagration de Rimouski*, p. 35.
- ¹⁸ «Le problème urgent de la reconstruction», *Le Progrès du Golfe*, 19 mai 1950, p. 3.
- ¹⁹ «Les journaux sympathisent», *Progrès du Bas-Saint-Laurent*, 11 mai 1950, p. 4.
- ²⁰ «Les institutions et les édifices commerciaux ravagés» et «Partout on parle de reconstruire», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 11 mai 1950, p. 24; et Céline Deschênes, *La conflagration de Rimouski*, p. 140-142.



(Louis-Paul Lavoie, Rimouski pendant le feu, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13084)



Carte de l'incendie de 1950 (Atlas urbain de Rimouski, 1991, p.C6)



(Collection Jean Gagnon)

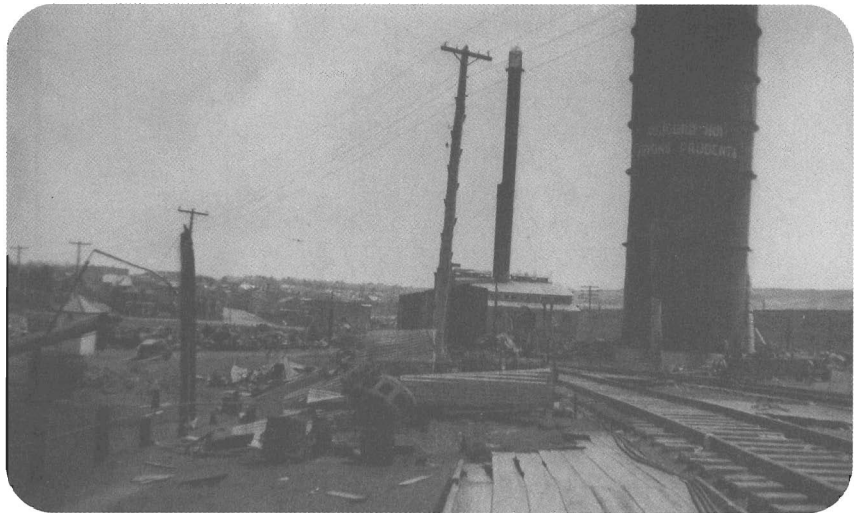
Chapitre 2

Les lendemains difficiles et la reconstruction de Rimouski

2.1 Les lendemains du feu

Aux premières heures, le dimanche matin, les sinistrés revenaient pour constater les dégâts, en espérant retrouver dans les décombres quelques objets épargnés par les flammes. Malheureusement, il ne restait bien souvent que des bouts de ferrailles tordus dans les fonds des caves en ruine. On circulait tant bien que mal sur des trottoirs qui s'effritaient sous les pieds et dans les rues jonchées de poutres calcinées et de fils électriques fondus. Jean Drapeau raconte que sa famille a seulement retrouvé le cadre et le support du piano dans le fond de la cave, ainsi qu'un ensemble à punch en gros verre qui avait fondu. Certains objets avaient l'air intact, mais se défaisaient en cendre au toucher. À l'hôpital, en ouvrant les classeurs, les dossiers tombèrent en miettes. Ironie du sort, du côté ouest de la rivière Rimouski, on pouvait apercevoir se dressant au centre des ruines de la Compagnie Price Brothers, la tour de l'incinérateur, sur laquelle était écrit en grosses lettres blanches de 65cm de haut: «*Aujourd'hui, soyons prudents*».

Une quarantaine d'habitations était aussi demeurée debout en plein cœur du périmètre couvert par la conflagration, épargnant quelques 75 familles. Ces maisons étaient dispersées un peu partout sur les rues Saint-Germain, Tessier, Sainte-Marie, Tanguay, Saint-Jacques, Sainte-Anne, de l'Évêché, Lavoie, Rouleau, Drapeau et de la Cathédrale. La rue Sainte-Thérèse a sûrement le plus impressionné, avec sa seule maison au milieu des ruines, toute recouverte par les papiers d'asphalte qui s'y étaient collés sous l'effet de la chaleur. Elle aurait résisté au brasier en raison de sa finition en bardeaux d'amiante. Certaines maisons furent-elles sauvées en raison d'une



Les installations de la Price Brothers en ruine.
(Collection Marcel Parent)



Sur la rue Rouleau. On aperçoit au fond l'unique maison de la rue Sainte-Thérèse qui ait échappé aux flammes.
(Collection Marcel Parent)

statue installée devant la porte, ou grâce aux images saintes posées dans les fenêtres? Quelques propriétaires avaient remis leur résidence entre les mains de la providence et la retrouvèrent intacte. Ils ont cru que cela avait certainement aidé. D'autres voyaient plutôt leurs efforts récompensés, comme Gustave Paradis et son épouse. Avec l'aide de plusieurs voisins, ils réussirent à sauver leur maison en y lançant des pelletées de terre pendant plusieurs heures. On cherchait famille et amis, et on se réjouissait de retrouver ses voisins sains et saufs.

Une fois le premier choc passé, au-delà des préoccupations financières et matérielles, comment trouver un sens à ces événements tragiques? Comment conserver l'espoir et le moral? Par où commencer? L'archevêque de Rimouski, Mgr Courchesne, invitait donc à «*lever les mains au ciel [...] et prendre de la main de Dieu l'épreuve qui vient de la main de Dieu*»¹. En disant ces mots, il craignait un exode des Rimouskois. Les messages de sympathie et les dons qui affluèrent vers Rimouski dans les jours et les semaines suivant le feu encouragèrent la population à garder confiance et à entreprendre la reconstruction rapidement.

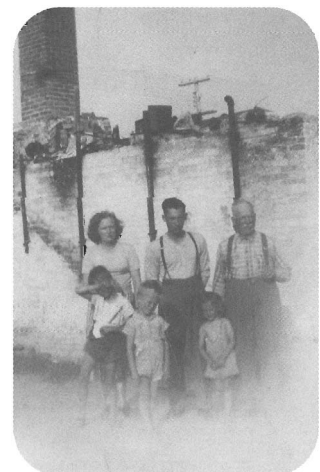
Les moments qui suivirent le feu étaient particulièrement décourageants. Le souvenir de Jean Drapeau fut marqué par l'initiative des femmes à la suite de l'incendie, comme il le rapportait dans un témoignage qu'il a légué en 1975:

*Ce sont les femmes qui ont recommencé. Les hommes étaient un peu découragés devant la perte de leur maison, devant leur commerce, leurs affaires. Mais les femmes étaient là et il y avait la nécessité de la vie. Qu'est-ce que tu veux, habiller les enfants, il fallait se nourrir, alors les femmes, elles ont peut-être le soir pleuré plus abondamment, mais il me semble que les jours qui ont suivi, ce sont les femmes qui ont eu le courage de se remettre à la tâche, de retrouver des vêtements, de la nourriture et qui ont, même à ce moment-là, redonné le courage et l'exemple à leurs hommes. (Témoignage de Jean Drapeau recueilli par Noël Bélanger, «Vingt-cinq ans après: Les incendies de Rimouski et de Cabano», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 2, no 2, octobre 1975, p. 14.)*

La conflagration bouleversa la vie quotidienne. Bien que l'on tentait de reprendre les activités normales, cela était parfois impossible, et bien des projets furent reportés ou annulés en raison du feu. Par exemple, la Chambre de commerce des jeunes de Rimouski dut remettre l'ouverture du bureau d'information touristique qui devait accueillir les visiteurs dans les locaux de l'hôtel de ville, mis à la disposition des sinistrés. Les sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire annulèrent les festivités dédiées à leur 75^e anniversaire et Mgr Courchesne, quant à lui, reportait le congrès eucharistique régional de Rimouski en 1952.



Seules les cheminées demeuraient debout à travers les décombres.
(L'après feu 1950. Collection des sœurs du Saint-Rosaire)



La famille Gagnon posant devant ce qu'il reste de leur boulangerie, sur la rue Lavoie.
(Collection Jean Gagnon)



(Louis-Paul Lavoie, Vue aérienne de la ville au lendemain de l'incendie, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13089)



Le premier ministre du Canada, Louis Saint-Laurent, lors de sa visite à Rimouski.
(Rimouski en photos. Rimouski et le grand feu. Le grand feu 47. <http://rimouskiweb.com>, mai 2007)



Lord et Lady Alexander visitent les ruines.
(Louis-Paul Lavoie, Après le feu, 1950, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13225)

La conflagration provoqua à Rimouski la visite de plusieurs personnalités importantes. Les 25 et 26 mai 1950, le premier ministre du Canada, Louis Saint-Laurent, venait constater les ruines à Rimouski. Quelques jours plus tard, le 28 mai, Rimouski reçut la visite du gouverneur général du Canada, Lord Alexander, accompagné de son épouse, la princesse Alice. Ces deux visites eurent des retombées importantes sur la diffusion de la *Nuit rouge*.

2.2 Messages de sympathie et contributions pour les secours

Le lundi 8 mai, les journaux rapportaient les nombreux incendies que les vents violents avaient provoqués durant la fin de semaine un peu partout au Québec. Des incendies s'étaient déclarés aux quatre coins de la province, causant des dommages importants à plusieurs endroits. Dans la ville de Québec, les pompiers durent répondre à quarante-trois appels, du jamais vu à cette période de l'année. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick furent aussi affectés. Et quelques jours plus tard, c'était au tour de Cabano de voir presque la moitié de sa ville dévastée par une conflagration. Deux cents maisons brûlaient, jetant à la rue près de 1 500 personnes. Mais un endroit retenait l'attention: Rimouski.

L'Écho du Bas-Saint-Laurent rapportait la présence d'une douzaine de journalistes à Rimouski, arrivés dès le dimanche matin.

La conflagration qui a rasé une partie de la ville a été citée comme une des plus grandes du pays. Aussi, la nouvelle a fait le tour du monde, occupant même la manchette principale de nombreux journaux d'Europe. [...] Les postes de radio et les compagnies cinématographiques s'intéressèrent aussi à la nouvelle et dépêchèrent des représentants par avion. C'est ainsi que dès mardi, certains postes de radio des États-Unis diffusaient par la télévision les dernières étapes de la conflagration².

Le nom de Rimouski était suivi d'expressions telles que: «malheur effroyable», «désastre national», «désastre des plus tragiques», «affreuse conflagration», «le plus terrible des désastres», «pire drame du demi-siècle au Canada»³.

Les éditions hebdomadaires des journaux locaux étaient presque entièrement consacrées à la catastrophe. Les 1 000 exemplaires du *Progrès du Golfe* datés du 12 mai 1950 s'envolèrent littéralement, et le journal dut en faire réimprimer pour répondre à la demande. Le 18 mai, avec ses 48 pages, *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* atteignait l'édition la plus volumineuse de son histoire. On y relatait les détails du feu et on informait la population de toutes les mesures en place pour venir en aide aux sinistrés. On divulguait la liste des sinistrés, leurs anciennes et leurs nouvelles adresses. On tenait à jour toutes les informations concernant les travaux de reconstruction et les modalités de financement. C'était aussi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui manifestaient leur sympathie à l'égard de la ville sinistrée et qui envoyaient des dons. On publiait ainsi régulièrement de longues listes énumérant les noms de tous ces gens, du simple citoyen à l'ambassadeur de France. Les noms de personnes, d'associations ou d'entreprises se comptaient par centaines.



Très rapidement, l'aide commença à arriver de partout. La couverture médiatique dans les journaux et à la radio suscita les élans de générosité. Le premier convoi de marchandises, qui comprenait deux camions remplis de nourriture et un camion de vêtements, a été organisé par la Ville de Trois-Pistoles dès le mardi 9 mai. Le même jour, un hydravion bimoteur était aussi envoyé par la Brading Breweries Company Ltd, transportant deux tonnes de marchandises. À raison de deux voyages par jour entre Montréal ou Québec et le Bas-Saint-Laurent, l'hydravion emmenait à Rimouski des produits de toutes sortes. Une aide importante fut l'approvisionnement en lait, à raison de 500 pintes par jour.

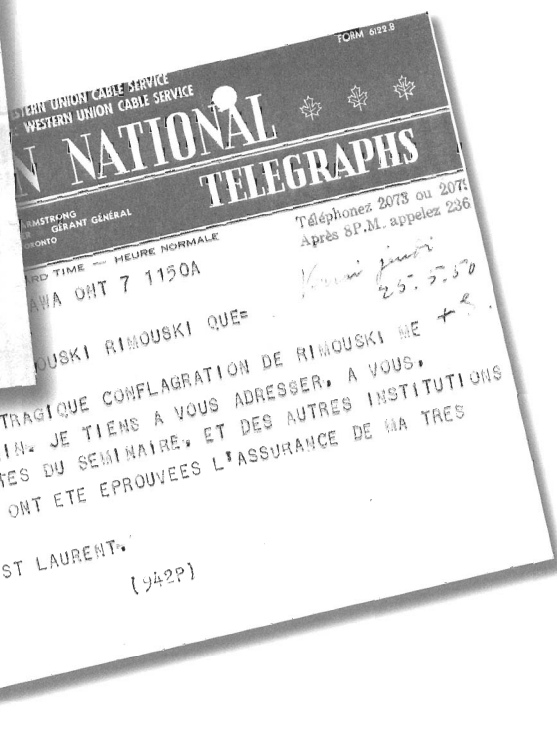
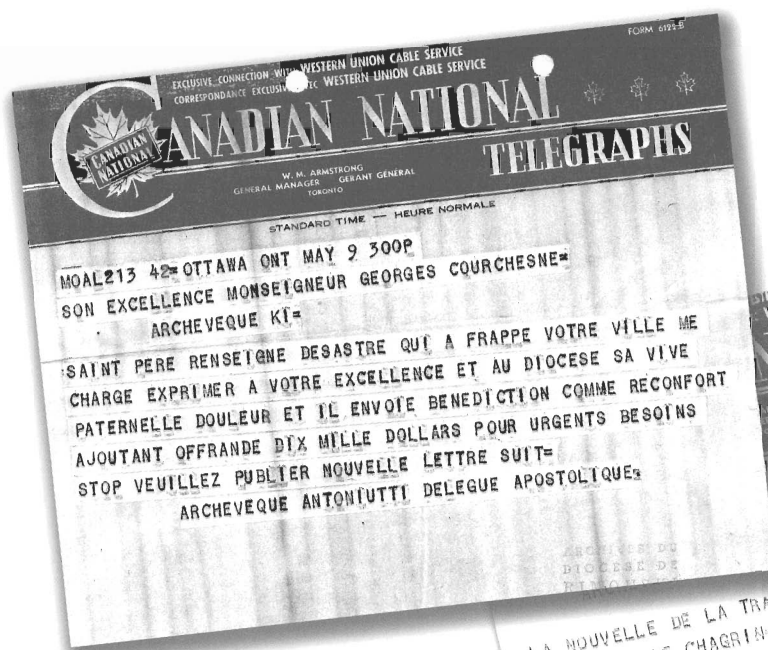
(The Montreal Daily Star, 8 mai 1950, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, A-20)

(Le Canada, 8 mai 1950, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, A-20)

(Montréal-Matin, 8 mai 1950, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, A-20)

(The Herald, 8 mai 1950, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, A-20)

Certains malchanceux furent successivement victimes des conflagrations de Rimouski et de Cabano. C'est le cas d'Arthur Boucher et de quelques élèves du séminaire, qui étaient retournés dans leur famille. Ils perdirent à Cabano les quelques effets personnels qu'ils avaient sauvés dans l'incendie de Rimouski. («Victimes des deux conflagrations», *Le Progrès du Golfe*, 19 mai 1950, p. 2.)



Dès le mardi soir, la Ville de Québec avait répondu généreusement aux appels de secours, comme le rapportait *Le Progrès du Golfe*: «A l'entrepôt de l'armée [...] il y avait à 10 heures mardi soir, un espace de 100 pieds de longueur par 50 pieds de largeur littéralement couvert de dons de toutes sortes que des camions déversaient sans cesse sur une hauteur de 10 pieds de hauteur. Les aides-bénévoles étaient débordés et il y avait constamment une queue de 20 camions qui attendaient leur tour»⁴. Plus de 20 000\$ avaient aussi été récoltés en argent dans la capitale. À Montréal, le cardinal Léger fit envoyer à Rimouski la moitié de la quête ramassée dans le diocèse.

Les messages et les dons affluaient de toutes parts. Bien sûr, certains noms ont particulièrement retenu l'attention et firent les manchettes. C'est le cas du Pape Pie XII, qui fit parvenir à Mgr Courchesne un don de 10 000\$. L'Angleterre annonçait une contribution en matériel de toutes sortes pour un montant de 280 000\$, à être distribué entre les sinistrés de Rimouski, Cabano et Winnipeg. Un bienfaiteur anonyme donna pour sa part une somme de 50 000\$ dédiée à la reconstruction des villes de Rimouski et de Cabano. La Compagnie Ford contribua avec 2 500\$ et un camion de trois tonnes équipé d'une bascule hydraulique d'une valeur de 9 300\$. Des campagnes d'aide furent lancées par les grandes associations pancanadiennes: la Men's Wear Association of Canada envoya des vêtements neufs et la Fédération canadienne des maires et des municipalités entreprit une cueillette de fonds. La Quebec Allied Theatrical Industries Inc., qui regroupait 285 salles de cinéma, participa aussi en donnant de 0,10\$ par billet vendu. Pour inciter les gens à don-

(Télégramme de Mgr Ildebrando Antoniutti à Mgr Georges Courchesne. 9 mai 1950, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, A-20)

(Télégramme de Louis Saint-Laurent à Mgr Georges Courchesne. [Avant le 25 mai 1950], Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, A-20)

ner, des photos du sinistre étaient affichées dans les salles de cinéma.

Certaines villes des États-Unis furent particulièrement sensibles au sinistre. Une caravane de quatre remorques contenant soixante tonnes de marchandises arriva à Rimouski sous escorte policière en provenance des communautés franco-américaines de Lewiston et Auburn, situées dans le Maine. Pour leur part, les comités de secours de la Ville de Buffalo se mirent à la disposition du maire de Rimouski. C'est de là que parvint, semble-t-il, les plus gros dons: sept wagons pleins de marchandises pour une valeur de 500 000\$.

Des événements spéciaux furent aussi organisés pour soutenir la cause. Le 25 mai, sur l'initiative des quatre grandes radios francophones de l'époque, un gala artistique avait lieu au Forum de Montréal au profit de Rimouski et de Cabano. Une quarantaine de vedettes donnèrent un spectacle devant une foule de près de 5 000 spectateurs. Deux équipes de hockey de la Ligue nationale, les Canadiens et les Maple Leafs, s'affrontèrent aussi dans un match de baseball organisé au profit des sinistrés de Rimouski et Cabano. Les Canadiens l'emportèrent 13 à 12, devant une foule de 12 000 personnes réunies au stade de la rue Delorimier à Montréal!

Tous ces messages d'encouragement et les contributions venues de toutes parts ont redonné à la population l'encouragement et la confiance nécessaires pour se relever de l'épreuve.

L'Écho du Bas-Saint-Laurent concluait ainsi les propos tenus lors d'un entretien entre Mgr Courchesne et Me Perreault Casgrain, le président de la Chambre de commerce de Rimouski: «[...] les secours nombreux qui parviennent de partout donnent aux victimes du sinistre le courage et la force d'oublier l'épreuve pour penser à la reconstruction. Chacun s'intéresse aujourd'hui à rétablir sa situation, sachant que les œuvres de secours leur assurent la subsistance et le logis»⁵. En fait, les dons furent si nombreux que certains sinistrés, surtout les plus pauvres qui possédaient peu de choses, auraient été mieux nantis après le feu...

EXCLUSIVE CONNECTION WITH WESTERN UNION CABLE SERVICE
CORRESPONDANCE EXCLUSIVE AVEC WESTERN UNION CABLE SERVICE

FORM 0123 B

CANADIAN NATIONAL

W. M. ARMSTRONG
GENERAL MANAGER GERANT GENERAL
TORONTO

TELEGRAPHS

STANDARD TIME — HEURE NORMALE

MOAL274 191=HQ QUEBEC QUE MAY 8 1059A

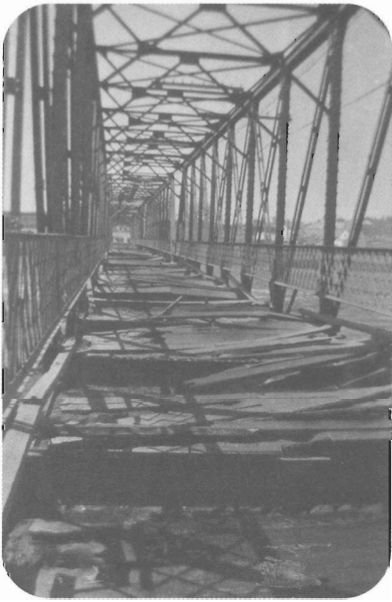
SON EXCELLENCE MGR GEORGES COURCHESNE=
ARCHEVEQUE DE RIMOUSKI KI=

Rep. made à son secrétaire
Toussaint
10 mai 1950
par Mgr Courchesne

LE DESORGANISATION DES MOYENS DE COMMUNICATIONS PAR TELEPHONE MA EMPÊCHE DEPUIS HIER DE COMMUNIQUER AVEC VOTRE EXCELLENCE STOP FAISANT ECHO AUX SENTIMENTS DE PROFONDE DOULEUR ET DE VIVE SYMPATHIE DE TOUTE LA PROVINCE ET DE SON GOUVERNEMENT EN PARTICULIER A LOCCASION DE LEFFROYABLE DESASTRE CAUSE PAR LE CONFLAGRATION DE RIMOUSKI JOFFRE A VOTRE EXCELLENCE A TITRE DE CHEF RELIGIEUX ET DE PERE SPIRITUEL DE LA POPULATION DE RIMOUSKI LES SINCERES CONDOLEANCES DU PREMIER MINISTRE ET DES MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF DE LA PROVINCE STOP HIER DES LA NOUVELLE DE CETTE EFFROYABLE EPREUVE DES MESURES REMEDIATRICES ONT ETE PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE ET SERONT CONTINUEES STOP JAI RECU DE LA PART DU PREMIER MINISTRE DE LONTARIO LHONORABLE L FROST UN MESSAGE DE VIVE ET DACTIVE SYMPATHIE QUI MA AUTORISE A TRANSMETTRE A VOTRE EXCELLENCE STOP PERMETTEZ QUE JE JOIGNE MES PRIERES A CELLES DES AUTORITES RELIGIEUSES ET DE LA POPULATION DE RIMOUSKI POUR DEMANDER A LA DIVINE PROVIDENCE DONT LA BONTE ET LA SAGESSE SONT INFINITES DE VENIR EN AIDE AUX VICTIMES STOP JE VOUS REITERE EXCELLENCE LES HOMMAGES RESPECTUEUX DU PREMIER MINISTRE ET DU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE=

MAURICE L DUPLESSIS,
DIOCESE DE RIMOUSKI

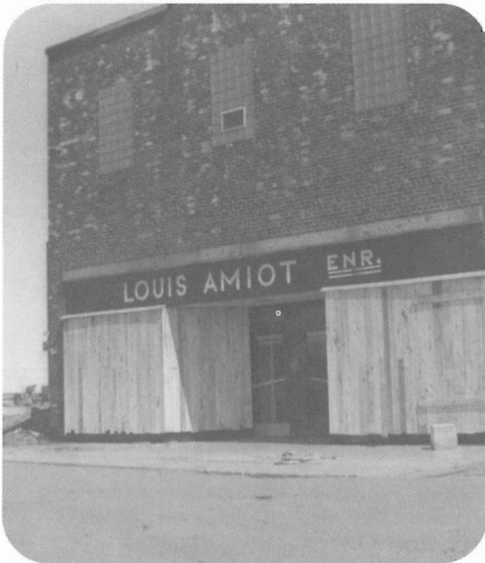
(Télégramme de Maurice Duplessis à Mgr Georges Courchesne. 8 mai 1950, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, A-20)



(Collection Marcel Parent)



(Barthélemy Côté. Rimouski en photos. Rimouski et le grand feu. Le grand feu 31. <http://rimouskiweb.com>, mai 2007)



(Collection Marcel Parent)



(Barthélemy Côté. Rimouski en photos. Rimouski et le grand feu. Le grand feu 25. <http://rimouskiweb.com>, mai 2007)



(L'après feu 1950. Collection des sœurs du Saint-Rosaire)

Les journaux étaient un moyen de transmettre ses sympathies ou d'offrir son support aux sinistrés. Le feu de Rimouski inspira même quelques publicités...



La Compagnie Bélanger de Montmagny NE NOUS OUBLIE PAS

Offre très généreuse

LA COMPAGNIE BELANGER accordera aux sinistrés un escompte spécial sur tout achat de leurs poêles et nous y ajouterons un généreux escompte supplémentaire, ce qui portera la réduction des prix à 30 et 40 dollars. Ceci a été autorisé par la compagnie BELANGER.

LE JOLI POÊLE BELANGER

Anselme Côté & Fils

81-Ave. de la Cathédrale RIMOUSKI Téléphone : 2244

(L'Écho du Bas-Saint-Laurent, 1er juin 1950, p. 33)



Le feu RIMOUSKI ET CABANO D'AVAGÉS PAR LE FEU

FEU À OVEN-SOUND: \$1.000.000

La nouvelle L'INCENDIE SONT

Les Toitures et Revêtements d'ALUMINIUM DOMINION sont Incombustibles!

Éliminez les dangers d'incendie—construisez TOUJOURS REVÊTEMENTS D'ALUMINIUM DOMINION—ils sont faits d'aluminium pur sans 100% de l'ÉPREUVE DU FEU... et résistent aux débris de verre et aux bombes incendiaires qui provoquent d'effroyables incendies.

En plus de protéger du feu, l'Aluminium Dominion offre d'autres précieux avantages: VERRE FUSIBLE et ISOLANT—dans une vitre seule résiste et résiste. TRÈS LÉGER—réduit les frais de transport, manutention et pose. ISOLANT—garde vos bâtiments plus chauds en hiver et plus frais en été.

SORTENT CÉLÈS DU ONDOLÉ

Pour plus amples renseignements, visitez votre Parapenteur ou l'Aluminium Dominion.

DOMINION FOILS (CANADA) LIMITED

(Le Progrès du Golfe, 2 juin 1950, p. 33)

Sympathies les plus profondes à tous les sinistrés



Afin de venir en aide à nos gens éprouvés par les pertes qu'ils viennent de subir, il nous fait plaisir d'offrir en

Grand Spécial

100 COMPLETS

Commandés sur mesure, payés en partie et non réclamés : **\$34.50**

SACRIFIÉS À :

BELLES VALEURS VARIANT DE : \$60.00 à \$65.00

Stock frais, venant justement de nous parvenir :

- Grandours assorties
- Jolies couleurs
- Belle coupe et d'un bequ fini

A VOTRE CHOIX POUR SEULEMENT **\$34.50**

Chez PAUL Enr.

264 rue St-Germain Téléphone : 2463 RIMOUSKI

(L'Écho du Bas-Saint-Laurent, 25 mai 1950, p. 14)

AUX SINISTRÉS

Aux sinistrés de Rimouski qui nous demandent de leur faire parvenir une facture pour déménagement durant l'incendie, par la présente nous répondons ceci:

Notre bureau de direction a décidé de ne vous faire aucune charge et vous prie d'agréer les services rendus en cette circonstance à titre d'assistance de bons voisins.

Nos employés collaborent avec nous en l'occurrence, car tous ceux qui avaient été assignés pour travailler sur les huit camions transportés sur les lieux en cette circonstance ont généreusement sacrifié à votre bénéfice le salaire qu'ils étaient en droit d'attendre.

Nous vous offrons notre sympathie et vous souhaitons le courage nécessaire pour surmonter cette dure épreuve.

BEAUDET EXPRESS

OPÈRE PAR

BEAUDET & COMPAGNIE LTEE

MONT-JOLI

(L'Écho du Bas-Saint-Laurent, 18 mai 1950, p. 36)

2.3 L'organisation des secours

Lors de l'évacuation, la majorité des sinistrés avaient été recueillis par leur famille, des amis, ou avaient trouvé refuge au sein de l'une des communautés religieuses de la ville. Mais il fallait rapidement penser à reloger ces personnes de façon permanente et s'assurer de combler les besoins essentiels en commençant par l'aide alimentaire et vestimentaire. La mise sur pied des secours se fit sans tarder.

Les secours s'organisèrent en deux temps. Le comité régional de la Croix-Rouge fut le premier organisme à prendre en charge les services d'urgence, sous la direction de son président, le juge Amédée Caron, et de son secrétaire Maurice Tessier. Afin les supporter, le major Balcer, directeur provincial de la Croix-Rouge, vint passer une semaine à Rimouski pour superviser les opérations. La Croix-Rouge organisa l'hébergement et les premières collectes de nourriture, de vêtements, de médicaments, etc. C'est elle aussi qui fournit l'équipement radio qui permit de rétablir les communications en attendant la réparation des infrastructures.

En principe, le mandat de la Croix-Rouge vise à subvenir aux premières nécessités et se limite à une durée maximum de trois jours. Dans le cas de Rimouski, considérant l'étendue des besoins, la Croix-Rouge demeura quinze jours sur les lieux. Même après cette période, il fallait encore beaucoup de ressources pour aider la population. Un organisme fut donc créé pour assurer la continuité des secours. Dès le 16 mai, le *Comité de secours et de reconstruction* recevait ses lettres patentes et prenait la relève. Composé à la base de trente-six citoyens, un conseil exécutif et un gérant entrèrent en fonction dès le 20 mai. Le comité devait aussi planifier et gérer la reconstruction, ce qui s'avérait être une tâche d'envergure qui s'échelonna sur plusieurs années.

La première tâche était d'identifier chaque sinistré. Chacun d'eux devait donc s'enregistrer et recevait une carte à l'effigie de la Croix-Rouge lui donnant droit aux secours. Cette mesure visait à déterminer les besoins de tous les sinistrés, mais aussi à éviter les abus. Le Service social du ministère des Anciens Combattants contribua afin de dresser un bilan de chacun des cas et de s'assurer que tous sont aidés équitablement, en priorisant les sinistrés les plus dépourvus.

2.4 L'aide alimentaire

Une des premières mesures mises en place fut la distribution des repas. La Compagnie Quebec North Shore, de Baie-Comeau, nolisait un avion dès les premières heures le dimanche matin. Elle envoya à Rimouski cinq cuisiniers pour aider la Croix-Rouge à organiser la cantine et à servir les premiers repas. Dès lors, il était possible de recevoir gratuitement trois



(Louis-Paul Lavoie, Comité de secours, 1951, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13205)



(Louis-Paul Lavoie, Comité de secours, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13197)



(Louis-Paul Lavoie, Comité de secours à Rimouski après l'incendie de 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13273)

repas par jour. Les aliments essentiels manquant tels que le pain, le beurre, le thé ou le café étaient achetés par le Comité de secours et de reconstruction pour compléter le menu.

Des cantines furent installées dans l'entrepôt du ministère de la Colonisation (aussi connu comme l'ancien manège militaire) et au colisée. Dans l'entrepôt, il fallait vider la machinerie, installer l'électricité, aménager les lieux, installer du mobilier... Plus tard, une épicerie fut aussi organisée au colisée, où on pouvait se procurer des caisses de nourriture pour une personne ou une famille. L'aide alimentaire s'étendit sur une période de trois mois et profita à 1 200 personnes. On évalue qu'environ 16 000 repas ont été

servis seulement par la Croix-Rouge, qui distribua 1 600 pintes de lait, 4 000 quarts de pain et 15 000 livres de patates. Dans la semaine suivant l'incendie, c'est plus de 2 000 repas par jour qui étaient servis aux sinistrés. Puis ce nombre diminua. Le 25 mai, on servait de 1 200 à 1 500 repas par jour, et un mois plus tard, entre 400 et 600 repas par jour. À la fin du mois de juin, environ 800 personnes bénéficiaient encore de l'aide alimentaire, dont 150 sous forme de repas à la cantine et 650 sous forme de provisions d'épicerie. Le Comité de secours et de reconstruction devait alors acheter de la nourriture, car les dons diminuaient.



(Louis-Paul Lavoie, Comité de secours, 1951, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13195)

2.5 L'aide vestimentaire

Le froid et la neige qui s'abattirent sur la région le lendemain du feu prenaient au dépourvu les sinistrés sans toit et bien souvent sans vêtements. Pour répondre aux besoins vestimentaires les plus urgents, la Croix-Rouge distribua 41 000\$ de coupons à échanger chez les différents vendeurs de Rimouski. Les besoins étaient tellement grands qu'il y eût même des pénuries dans certains magasins.

Par la suite, on recueillit les dons en provenance de partout. La Société d'aide aux colons, qui avait l'habitude de ce genre de tâche, contribua grandement en organisant une grande collecte. Le Comité de secours et de reconstruction s'occupait de recevoir et de trier les marchandises. Si on reçut une grande quantité de vêtements neufs, certains dons étaient aussi pratiquement inutilisables. On séparait selon la qualité du vêtement, le sexe, la taille et l'utilité, puis on étalait le tout en piles sur de grandes tables en vue de la distribution. L'École de commerce de Rimouski était ainsi

transformée en un véritable magasin à rayons.

La première distribution de vêtements eut lieu le 24 mai. Un journaliste de *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* rapportait ainsi les faits:

Dans une immense salle, des quantités innombrables de pièces de vêtements étaient disposées sur d'immenses tables. La foule des malheureux sinistrés était si nombreuse qu'on dût maintenir des policiers aux entrées et aux sorties pour maintenir l'ordre. Il y avait là plus d'un millier de personnes faisant la cueillette de vêtements usagés. C'était un spectacle à tirer les larmes. Des familles entières s'y trouvaient, le papa dénichant une boîte de carton dans un coin de la salle, tandis que la maman, une main occupée à retenir les bambins, choisissait tant bien que mal des vêtements pour elle et pour cinq, huit ou dix pauvres petits, restés en haillons depuis l'incendie⁶.

La rapidité avec laquelle se déroulèrent les opérations de réception et de distribution des vêtements ne fut pas sans causer quelques problèmes qui suscitérent l'insatisfaction. Ainsi, certains sinistrés ne purent se procurer tout ce dont ils avaient besoin dès la première distribution, tandis que certains autres, qui n'avaient pas pu se déplacer, n'arrivèrent pas à combler l'indispensable. On dut même recourir aux services de la police pour assurer que tout se déroule dans l'ordre. Au mois de juillet, les sinistrés reçurent aussi des vêtements neufs. Pour assurer une distribution équitable, chaque personne recevait des coupons à échanger contre la marchandise.

Il n'était pas toujours facile pour les sinistrés de se résoudre à demander l'aide dont ils avaient besoin, certains par fierté, ou encore par crainte de démontrer leur situation précaire, croyant que cela leur nuirait pour accéder ensuite au crédit hypothécaire. Ainsi, il semble que certaines personnes hésitaient à demander des vêtements, alors que d'autres se privaient carrément de nourriture.

2.6 Le logement et les premiers soins

Il fallait aussi organiser le logement des sinistrés sur une plus longue période. La générosité des familles, des amis et des communautés religieuses ne pouvait pas se perpétuer et la promiscuité dans laquelle les gens étaient appelés à vivre devenait vite une source de tension. Dès que le transport ferroviaire put reprendre dans l'avant-midi du 7 mai, on transporta en premier lieu les malades qui avaient besoin de soins dans les hôpitaux environnants. Les six lits et la table d'opération installés à l'École d'agriculture étaient donc disponibles. Quatre à six patients y étaient d'ailleurs quotidiennement hospitalisés, et on y traita environ 250 cas sérieux, incluant des chirurgies. Les personnes âgées, au nombre de 25, furent déplacées vers l'ancien Hôpital de Matane. Il fallut plusieurs semaines avant que tout le monde y soit bien installé, et le 25 mai, les sœurs de la Charité attendaient toujours une cinquantaine de lits pour recevoir autant de pensionnaires. Une quinzaine de membres de cette communauté était retournée habiter dans ce qui restait de l'Hôpital Saint-Joseph. En effet, la partie contenant les logements, la chapelle et la chaufferie étaient fonctionnelles. Les sœurs s'affairaient donc à nettoyer et tout remettre en ordre.

On trouva tous les moyens pour reloger les familles temporairement. Des tentes furent fournies par la Croix-Rouge, on utilisa les chalets d'été, encore inhabités à cette période de l'année, et des roulottes furent prêtées par le ministère de la Colonisation et des particuliers. Certaines personnes durent cependant se satisfaire de hangars en guise de logis pendant quelque temps. Afin d'alléger la tâche des familles sinistrées et des gens qui les hébergeaient, différentes organisations accueillirent les enfants durant la période estivale. Ainsi, le Camp des scouts du Cap-à-L'Orignal reçut gratuitement cent cinquante enfants sinistrés de 8 à 13 ans, et les sœurs Ursulines prirent en charge autant de fillettes. Certaines d'entre elles y demeurèrent plusieurs mois.

La Croix-Rouge tentait de répondre à tous les besoins. Elle fournit notamment des draps, des oreillers en quantité, 2 614 couvertures de laine, 66 chaufferettes électriques, 310 couchettes en fer avec matelas. Elle s'occupait aussi de recevoir et de transmettre les offres d'hébergement gratuites, à louer ou à vendre. Déjà, on prévoyait les besoins des sinistrés pour s'installer convenablement lorsque leurs maisons seraient reconstruites. Plus de 340 personnes purent recevoir des meubles neufs et usagés. La distribution des meubles neufs était réservée aux sinistrés dont les pertes étaient supérieures à 1 000\$. Ces derniers, au nombre de 250, étaient éligibles à un tirage au sort, qui se tint au mois d'août. Le fonds spécial du gouvernement distribua aussi la somme 500\$ à tous les sinistrés sous forme de bons d'achat pour se procurer de l'ameublement neuf dans les magasins de Rimouski.

Bilan de la Croix-Rouge

Dans un premier temps, le centre de coordination était basé à l'Hôtel Saint-Louis, puis déménagea dans l'immeuble de la compagnie de téléphone. Dans son rapport d'activités publié au mois d'octobre, la Croix-Rouge expliquait l'ampleur de son organisation entre le 7 et le 20 mai 1950 à Rimouski. Au total, 350 bénévoles ont contribué aux secours fournis par la Croix-Rouge du 7 au 20 mai 1950. Afin de voir à tout, onze sous-comités se réunissaient chaque jour pour la coordination des opérations: l'enregistrement, la nourriture, la cantine et les cuisines, le logement, les premiers soins, le vêtement, le transport, l'entreposage, le placement, la publicité et les finances. Chaque sous-comité était sous la direction d'un président, mais l'essentiel du travail reposait généralement entre les mains des bénévoles, en grande majorité des jeunes filles qui se dévouèrent sans compter pour la cause, travaillant parfois des jours et des nuits entiers à trier et distribuer nourriture et vêtements. La Croix-Rouge récolta 20 238,96\$, qu'elle remit par la suite au Comité de secours et de reconstruction. Quant à ses propres dépenses encourues par le sinistre de Rimouski, elles s'élevaient à 50 405,51\$, dont près de 41 000\$ seulement pour l'achat des vêtements neufs.

Bilan du Comité de secours et de reconstruction

Le Comité de secours et de reconstruction se mit en place sur l'initiative d'un groupe de trente-six citoyens bien conscients que le travail accompli par la Croix-Rouge devait être poursuivi. Il administra des dons pour une valeur de 627 444\$. Sur les 2 750 victimes de la conflagration, le comité en secourut 2 230, réparties dans 410 familles. Bien qu'il priorisât les particuliers, il aida aussi les cinq institutions touchées où vivaient des pensionnaires. La gestion d'autant d'argent et de personnes fut tout un défi pour une organisation à peine formée et sans expérience dans ce genre d'activités.

Afin de s'assurer que l'aide était distribuée équitablement, chaque fois qu'un sinistré recevait de l'assistance, exception faite des vêtements usagés, la valeur des biens reçus était enregistrée à son dossier. Au mois de mars 1951, 882 personnes reçurent des sommes en argent variant entre 10\$ et 625\$, on évaluait à environ 380 000\$ les dons gérés en marchandises. Pour l'été 1950, voici quelques chiffres qui démontrent l'ampleur des activités:

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Assistance alimentaire: | 22 000 \$ |
| Matériaux de construction: | 26 000 \$ |
| Ameublement neuf : | 30 000 \$ |
| Camps de vacances pour enfants: (Ursulines et scouts du Cap-à-L'Orignal) | 9 100 \$ |
| Déblayage des caves: | 7 500 \$ |
| Aide aux institutions: | 7 708 \$ |
| Assistance diverse et frais divers: | 15 150 \$ |
| Lingerie d'Angleterre: (2 500 paires de draps, 3 000 oreillers, 3 000 couvertures, 5 000 serviettes de bain, 5 000 débarbouillettes) | 65 000 \$ |
| Vaisselle et coutelleries d'Angleterre: (400 services à dîner pour huit personnes, 3 000 verres, 400 ensembles contenant une poêle à frire et deux casseroles, 400 ensembles de coutelleries) | 12 000 \$ |
| Outils de menuisiers d'Angleterre: (280 jeux d'outils) | 29 000 \$ |



(Louis-Paul Lavoie, Au lendemain du Grand feu, l'armée vient prêter main-forte, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13162)

2.7 La sécurité

La sécurité devint rapidement une question préoccupante. Déjà au cours de la nuit du 6 au 7 mai, les curieux affluaient vers la ville. La situation causa même des embouteillages autour de la ville et plusieurs accidents de voiture. L'augmentation du trafic se faisait sentir jusqu'à Trois-Pistoles, comme le rapportait *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*: «*Depuis samedi soir le 6 mai, les habitants de la rue Notre-Dame des Trois-Pistoles se croiraient résidents de quelque artère de Montréal, tant le trafic est intense. D'innombrables automobiles aux licences québécoises, ontariennes et américaines ont traversé notre ville transportant journalistes, photographes, parents, amis et secours en direction de Rimouski*»⁷. Deux agents de la Sûreté provinciale furent dépêchés sur les lieux afin de voir à la circulation et à l'orientation des automobilistes, qui devaient être dirigés vers le haut-pays avant de rejoindre Rimouski. On instaura aussi une passe spéciale limitant le trafic routier jugé inutile à partir de Trois-Pistoles, et une autre pour l'accès au quadrilatère en ruines. Dans les semaines qui suivirent, des groupes organisés se déplacèrent même en autobus des régions environnantes, depuis Edmundston au Nouveau-Brunswick et des États-Unis, pour visiter les ruines. Plus particulièrement, le dimanche 14 mai, Rimouski reçut un grand nombre de visiteurs, venus accomplir un «*pèlerinage sympathique*»⁸.

Si plusieurs visiteurs étaient venus aider ou rejoindre leur famille, d'autres n'étaient là que pour satisfaire leur curiosité, encombrer les lieux, et parfois profiter de la situation pour commettre des vols. Le bureau de la Sûreté provinciale ayant été incendié, les ressources locales se trouvaient en déroute. Il fallut donc recourir aux services de l'armée. Une centaine de soldats du 22^e Régiment furent affectés au maintien de l'ordre, au contrôle de la circulation, à la surveillance des ruines et des entrepôts de ravitaillement. Leur présence en armes au milieu d'un décor qui avait déjà l'air d'une scène de guerre déplut à plusieurs citoyens.

Encore aujourd'hui, il demeure difficile de connaître quelle fut l'ampleur de vols perpétrés. Néanmoins, la situation était assez importante pour que l'on puisse lire ces lignes dans l'édition du *Progrès du Golfe* du 19 mai: «*Les quartiers généraux de la Sûreté provinciale à Québec ont annoncé dimanche une "sérieuse enquête" sur le pillage qui a été perpétré pendant et après l'incendie qui a ravagé des centaines de maisons et établissements industriels. Les rapports reçus à la Sûreté démontrent que les vols ont été nombreux et que les pillards n'ont eu aucun scrupule dans leur déprédation*»⁹.

Il semble qu'à Rimouski même, la question du pillage ait été minimisée afin de ne pas susciter l'animosité par la recherche des coupables. Ainsi, on attribuait généralement les vols à des individus de l'extérieur, des voleurs professionnels venus profiter de la situation aux dépens des sinistrés. Des «*déménageurs*» s'offraient pour aider les familles à vider leurs maisons et s'enfuyaient tout simplement avec leur cargaison. Certains se faisaient voler sous leurs yeux, comme ce résident de la rue Lavoie, qui avait réussi à sortir dans sa cour son piano et une grande quantité de meubles. Alors qu'il faisait une dernière tournée dans sa maison, il aperçut en sortant ses biens dans un camion qui tournait le coin de la rue. Des camions contenant des électroménagers et du mobilier auraient été retrouvés sur le traversier entre Lévis et Québec. Mais certains voleurs furent aussi pris dans les villages environnants, et parfois même à Rimouski. Les voleurs étaient à l'occasion des amis de la famille, qui prétextaient que le chargement avait été incendié. Certains, en toute bonne foi, ont tenté d'aider ceux dont les maisons brûlaient en emportant dans les champs environnants leurs meubles. Dans bien des cas, on ignorait ensuite qui était le propriétaire, et des inconnus s'en emparaient. Plusieurs témoignages rapportent qu'en se retrouvant avec un camion plein de mobilier, plusieurs «bons samaritains» se décidaient finalement à le garder en se disant que «*de toute façon, ça aurait certainement brûlé*». D'autres furent plus chanceux, et l'aide qu'on leur offrit était bien réelle. Ils pensaient avoir tout perdu et apprirent le lendemain que leurs biens avaient été entreposés en toute sécurité.

Le plus spectaculaire des vols est certainement le pillage de l'entrepôt de bière de M. Théberge, qui contenait plus de 35 000 bouteilles de bière. *Le Devoir* rapportait que «*Des gens ont eu l'audace de les offrir en vente sur la rue, aux prix de \$0.10 la bouteille ou de \$1.00 la caisse. Hier matin [le 8 mai] les rues étaient jonchées de bouteilles vides [...]*» («Le bilan de la conflagration», *Le Devoir*, 9 mai 1950, p. 2.)

Dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, on pouvait aussi lire:

Pour rendre justice à la population de Rimouski, il faut préciser que ces pillages et ces vols ne sont pas attribués à des Rimouskois, mais à des étrangers. Les citoyens qui entraient à Rimouski dimanche après-midi furent témoins de scènes disgracieuses. Des individus transportaient des caisses et même des barils de bouteilles de bière et autres articles jusqu'à leurs véhicules stationnés aux abords de la cité. Ces scènes se déroulaient alors même que les flammes faisaient encore rage dans des maisons et des édifices publics. («La Sûreté provinciale recherche les pillards», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 18 mai 1950, p. 43.)

2.8 La reconstruction

La reconstruction fut entreprise très rapidement. Malgré tout, il fallut plusieurs années à Rimouski avant de compléter l'ensemble des travaux. La tâche était d'envergure. Il ne s'agissait pas seulement de reconstruire dans le cadre précédent: la dévastation de la plus ancienne partie de la ville fut une occasion de réaménager les lieux selon les nouvelles normes d'urbanisme et les goûts du jour. On voulait profiter de l'occasion pour faire plus moderne et adapter la «ville reine» du Bas-Saint-Laurent aux besoins grandissants liés à l'utilisation de l'automobile. Tout le réseau des infrastructures publiques était aussi à refaire. Dès le 10 mai, à l'instigation de la Chambre de commerce, le Conseil de ville et plus de 200 sinistrés se rencontraient pour discuter des orientations de la reconstruction. C'est à ce moment que l'on entreprit de parler de l'élargissement des rues. Comme le disait alors Wilfrid Ouellet: «*[...] que la Ville profite de la circonstance pour passer des règlements sur la construction et qu'elle voit à les faire observer. C'est le temps de faire bien. Le feu a fait un beau nettoyage [...] il y avait des cabanes en bardeaux qui étaient toujours une menace au point de vue incendie et nous devons tirer parti de l'occasion pour empêcher les laideurs et adopter des règlements pour la propreté, la beauté et la sécurité de la ville*»¹⁰.

Un mois après le feu, les activités de reconstruction allaient bon train et les premiers sinistrés pouvaient se réinstaller dans leur maison... encore en construction. *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* dressait ainsi un bilan du travail accompli dans la zone sinistrée: «*Un mois seulement depuis le sinistre et les autorités municipales ont déjà émis plus de 60 permis de construction. Une douzaine ont déjà commencé à élever leur maison, tandis que des travaux d'excavation se poursuivent en nombre d'endroits. [...] Les rues ont été partiellement déblayées et le réseau téléphonique et télégraphique a été partiellement relevé. Les parties de murs qui restaient debout ont été démolies et les terrains sont en bien des endroits nettoyés*»¹¹. Mais ce n'est qu'à partir de 1952 que l'on pût sentir un véritable rétablissement de la situation, et il fallut attendre l'année 1955 pour que Rimouski puisse dire que l'époque de la reconstruction était bel et bien terminée.



L'Honorable Louis Saint-Laurent participant symboliquement aux travaux de reconstruction lors de sa visite à Rimouski.
(Louis-Paul Lavoie, Visite du premier ministre Saint-Laurent à Rimouski, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13069.1)



Les travaux de déblayage.
(Louis-Paul Lavoie, Au lendemain du feu, 1950, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13199)

| | Les prix en 1950 | Les prix en 2007 ¹² |
|---------------------------------------------|------------------|--------------------------------|
| Nettoyage d'une brique à l'hôpital | 0,01\$ | 0,09\$ |
| Une maison unifamiliale | 8 000,00\$ | 72 386, 21\$ |
| Salaire hebdomadaire d'un ouvrier syndiqué | 43,20\$ | 390,89\$ |
| Les dommages de la conflagration à Rimouski | 20 000 000,00\$ | 180 965 517,24\$ |

2.9 La situation des sinistrés

La situation des sinistrés était particulièrement difficile. En plus de se retrouver sans domicile et d'avoir généralement perdu tous leurs biens, ils se trouvaient le plus souvent sans emploi. Dès le 7 mai en avant-midi, un vent de panique courait. Trois sinistrés sur dix ne possédaient tout simplement pas d'assurance. La majorité, assurée seulement pour entre 20% et 40% de la valeur de leurs biens, craignait un refus des assureurs à honorer les contrats. La rumeur courait que ceux-ci n'étaient pas tenus de payer en cas de conflagration. Au courant de l'agitation, un courtier d'assurance, Maurice DeChamplain, prit alors la situation en main. Comme il était particulièrement difficile d'avoir accès à une ligne téléphonique en raison des pannes et du nombre d'appels qui accaparaient le réseau, M. DeChamplain contacta directement Jules A. Brillant, le propriétaire de Québec-Téléphone, pour lui expliquer la situation et se faire donner une ligne. Sa demande fut exaucée dès l'après-midi, et il s'empressa d'entrer en liaison avec plusieurs compagnies d'assurance pour les presser de réagir.

La crainte de ne pas être payé par les assureurs était motivée par la présence «d'ajusteurs indépendants». Maurice DeChamplain décrit ainsi ce genre de personnage et ce qu'on en fit à Rimouski au mois de mai 1950:

Vous, vous ne connaissez pas ce genre d'ajusteurs-là; ça n'existe plus aujourd'hui parce que le gouvernement a arrêté, on pourrait dire, ces fraudeurs mais... Ce sont des gens qui vivaient à régler des réclamations difficiles. Ils se faisaient signer un papier qui mentionnait que le client qui avait une réclamation difficile à régler lui promettait 10% du total du montant à payer et, dans le temps même, c'était légal; vous n'aviez pas le droit de les arrêter. Alors, ces gens-là en ont profité pour venir à Rimouski dans une situation semblable pour prendre les gens de panique. Alors, le lendemain après-midi, je me suis rendu au Palais de justice, malgré que le Palais de justice n'était pas mal tout brûlé. [...] Alors, j'ai expliqué l'affaire au juge Caron; alors, il m'a dit: «Tâche de le faire surveiller où il se trouve et tout ce qu'il fait signer, je m'en charge à la cour, moi, et on va le mettre à bord du train ce soir». L'Océan Ltée passait vers 11 heures dans ce temps-là. Je sais qu'il y avait deux policiers qui l'avaient monté à bord du train et on en a été épargné pour une secousse, mais c'était tragique, vous savez. Il y avait déjà une centaine de personnes qui avaient déjà confié leur réclamation à ces gens-là malgré qu'on leur disait: «Faites pas ça»¹³.

Les 200 compagnies d'assurances actives à Rimouski assumèrent rapidement leurs responsabilités. Elles envoyèrent conjointement à Rimouski six délégués dès le lundi, avec le mandat de régler de façon accélérée le cas des sinistrés. Un bureau spécial fut aménagé dans l'édifice Lepage, situé sur la rue de la Cathédrale, pour répondre aux demandes. Le soir même, 300 000\$ avaient été remis aux sinistrés par les assureurs, qui acceptèrent d'honorer les pertes totales sans mener d'enquête, sur seule présentation des adresses. Le jeudi 10 mai, il semble que près de 90% des réclamations avaient été réglées, pour un total de trois millions de dollars. Il restait alors à finaliser les cas plus complexes, comme les institutions et les pertes partielles.

Ces remboursements permirent à plusieurs sinistrés de présenter des demandes de permis de construction dès le lundi suivant. En date du 15 juin, 125 permis de construction, représentant la somme de 1 200 000\$, avaient déjà été émis par la Ville de Rimouski. De 150\$ à 50 000\$, on effectuait quelques travaux de réparation ou on se construisait en neuf une maison ou un commerce. Le 29 juin, on annonçait dans le journal que 114 maisons étaient en construction. Mais pour plusieurs, la situation demeurerait tout de même incertaine. Le remboursement des assurances n'était souvent pas suffisant pour défrayer les coûts de la reconstruction. Dans certains cas, les sommes récupérées ne servaient qu'à honorer l'hypothèque acquise sur leur ancienne maison. À la fin du mois du juin, plusieurs sinistrés attendaient encore de savoir quelle forme prendraient définitivement les programmes d'aide annoncés par les gouvernements provincial et fédéral pour entrepren-

dre leurs travaux. Avant même de déblayer les ruines, on voulait savoir ce qu'il adviendrait du projet de construction d'un mur de soutènement le long du fleuve. Les sinistrés pourraient-ils y disposer des débris pour le remplissage des battures?

Pour se rebâtir, les sinistrés bénéficièrent aussi de différentes sources d'aide. Le ministère de la Colonisation, en collaboration avec la Ville, contribuait au nettoyage des débris et au creusage des caves avec ses deux tracteurs et sa pelle mécanique. Dans les semaines qui suivirent le feu, on mit à la disposition des sinistrés deux architectes (un de Montréal et l'autre de Québec) ainsi que douze dessinateurs afin de réaliser le plus rapidement possible les plans des maisons à être reconstruites. Plusieurs compagnies firent des dons en matériaux. Parmi celles-ci, la *Building Products Limited* fournit «un char de rouleaux de papier pour lambrissage et à couverture», et la *International Fibre Board and Plywood Sales Limited* expédia 140 000 pieds en morceaux de Masonite, pour une valeur de 14 000\$. La *Canadian Industries Ltd* remettait à Rimouski et Cabano 6 000\$ en peintures et vernis.

La reconstruction de Rimouski, combinée à celle de Cabano, entraîna une pénurie dans l'approvisionnement des matériaux de construction, surtout le ciment et le bois. Une grande quantité de ciment était requise pour la construction du mur de soutènement le long du fleuve et manquait parfois pour les fondations. Pour palier à l'absence de bois sec, on construisait avec du bois vert. On était pressé de reconstruire pour se loger avant l'automne, et tous les moyens étaient bons pour faire avancer les travaux.

Il fallait faire vite, mais pas trop. Les nouvelles normes d'urbanisme visaient principalement l'élargissement des rues et l'augmentation de la distance entre la voie publique et les bâtiments. En plus d'établir une distance de cinq mètres entre la rue et les maisons, on souhaitait aérer l'espace entre chacune des habitations afin d'éviter qu'un autre sinistre puisse se propager aussi rapidement. Certains lots durent être agrandis et des maisons déplacées. Les sinistrés devaient donc attendre les directives de la Ville. Plusieurs locataires voyaient aussi dans la reconstruction une occasion d'accéder à la propriété. Il y avait déjà une pénurie de logements avant le feu, et la crainte de ne rien trouver à louer était bien présente. Être locataire en 1950 signifiait souvent habiter dans une petite maison située sur le terrain du propriétaire. De toute évidence, avec le projet d'élargissement des rues et les nouvelles normes de construction, l'espace allait manquer. On évaluait alors que seulement 60% des maisons pourraient être reconstruites dans le quartier incendié. Des mesures furent donc mises en place pour faciliter cette transition du logement à la propriété privée. Pour répondre à la forte demande, la Ville fit donc l'acquisition, pour la somme de 20 000\$, d'une portion de terrain appartenant à la communauté des sœurs Ursulines, situés au nord de la rue Saint-Jean-Baptiste. Ce terrain fut ensuite subdivisé en vingt lots d'habitation, que les sinistrés pouvaient acquérir à bon prix.

En plus de répondre aux qualités d'urbanisme recherchées, la possession en propre de sa demeure permettait la réalisation d'un idéal familial et social centré sur la famille. La chronique de Jean-Paul Légaré publiée le 15 juin 1950 exprime bien cette vision sociale au centre de laquelle la maison familiale et la propriété privée occupaient une place de choix: [...] *Les circonstances actuelles offrent donc une invitation de plus aux familles à se construire une maison familiale qui les mette à l'abri de toute incertitude et réponde à leurs besoins les plus intimes. L'idéal c'est que la famille possède sa propre maison, que chacun de ses membres puisse appeler fièrement «mon chez moi». Notre problème actuel de l'habitation doit être conçu en fonction de la famille et de l'accès à la propriété des travailleurs de toute catégorie. [...] Nous avons rappelé déjà que la maison familiale doit être bel et bien à sa place dans la cité bien organisée [...] Une maison nous parle toujours des mœurs et des coutumes de vie des personnes qui l'habitent. L'architecture de nos demeures sera canadienne dans la mesure où elle reflétera fidèlement les besoins des familles canadiennes. [...] Il importe aussi qu'on considère bien qu'il n'en coûte pas plus cher pour construire une belle maison d'architecture canadienne, que de construire une vilaine mansarde d'un style exotique. Le souhait le plus pressant que nous puissions faire, à l'heure actuelle, c'est que tous les chefs de famille qui le peuvent deviennent propriétaires de leur maison. Le capital investi liera leur famille au sol, constituant ainsi une garantie de stabilité sociale. [...]* («La maison familiale», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 15 juin 1950, p. 4.)

Si plusieurs anciens locataires purent accéder à la propriété, plusieurs propriétaires en profitèrent aussi pour se bâtir une nouvelle maison comprenant un logement à louer. Un an plus tard, Jean-Paul Légaré déplorait d'ailleurs cette situation dans un autre article. La modernité faisait son chemin...



(Louis-Paul Lavoie, Vue de la rue St-Louis lors de la reconstruction, 1950, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13234)

2.10 Les institutions

La reconstruction des institutions était particulièrement importante à Rimouski. Premièrement, parce que plusieurs de ces institutions étaient le lieu de vie d'un grand nombre de personnes qui y habitaient en permanence, comme c'était le cas du Séminaire, de l'hospice et de l'orphelinat; deuxièmement, parce certaines d'entre elles offraient des services essentiels tels que l'hôpital; et troisièmement, en raison de leur valeur dans la vie économique de Rimouski, reconnue comme ville de services et d'enseignement. Il est parfois difficile de retracer avec exactitude les étapes de la reconstruction des différentes institutions. Comme elles ont bénéficié d'un financement spécial et d'une reconstruction plus rapide, on en retrouve moins de traces. Certains témoignages ont été légués au fil du temps et qui nous permettent de constater que si les activités purent reprendre dès l'automne 1950, il fallut souvent au moins deux ans avant que l'on soit réinstallé convenablement.

Albert Leclerc, architecte

C'est l'architecte Albert Leclerc qui prit en charge la reconstruction des institutions. Originaire de L'Islet, il était professeur à l'École technique de Rimouski depuis 1943. Il s'est particulièrement démarqué par la construction de nombreux édifices religieux. Il tentait de marier la tradition au modernisme, comme en témoignent particulièrement l'église Saint-Yves et la chapelle du Grand Séminaire¹⁴.

À l'hospice, toute la partie centrale était détruite. Pendant les quinze premiers jours suivants le sinistre, les sœurs de la Charité furent hébergées chez les sœurs du Saint-Rosaire, jusqu'à ce que les lieux soient habitables. Sœur Sainte-Lééna (Éva Ouellet), qui y était alors cuisinière, se souvient des moments qui suivirent le feu:

Les deux ailes d'en bas, chez les vieillards, n'ont pas été détruites, étant à l'épreuve du feu. [...] Dans l'autre partie, les quatrième et cinquième étages et toutes les valises des religieuses qui y étaient entreposées, sont consumés, aucune porte-coupe-feu n'ayant pu arrêter l'incendie. La cuisine est calcinée, les châssis et le toit sont en partie brûlés. Les chaudrons sont noirs comme du charbon. [...] Le lendemain de l'incendie, les religieuses commencent à nettoyer toutes ces saletés et faire un peu de cuisine pour les secours et employés qui y travaillent. Lorsqu'il pleut, l'eau coule à travers les tuiles du plafond et quelques-unes tombent. Afin de ne pas se mouiller les pieds, Éva marche sur des madriers. Dans cette sinistre cuisine, le froid règne en maître. [...] Tous les tuyaux étant cassés, il n'y a pas d'eau, les toilettes ne peuvent être utilisées, elles aussi. L'eau est transportée à la chaudière. Après quelques jours, des employés réussissent à rassembler les conduits amenant l'eau à la cuisine. [...] Les religieuses amé-

nagent en dortoir le couvent gris où étaient habituellement les salles de classe. [...] Au cours de l'été, les deux étages restants sont réparés. Pendant deux ans, une trentaine de religieuses et autant d'orphelins y vivront. Les lits des enfants collés les uns contre les autres et, dans un coin, celui de la religieuse responsable d'eux. Les repas se prennent à la cuisine, debout près des comptoirs, souvent le manteau sur le dos et le parapluie au-dessus de la tête. [...] L'Hospice de Rimouski renaît de ses cendres, mais n'abritant désormais plus les vieillards, il prend un nouveau nom: Institut Mgr Courchesne [...] À la cuisine où travaille sœur Sainte-Lééna, seuls les châssis simples ont été remplacés. [...] Un jour, sœur Saint-Nazaire, supérieure générale, vient faire la visite des lieux et recommande à l'économe de réparer la cuisine»¹⁵.

À l'hôpital, le nettoyage des briques se déroula pendant les étés 1950 et 1951. En plus d'enlever la suie, on grattait l'ancien mortier à l'aide de limes. Ceux qui étaient employés à cette tâche recevaient un sou pour chaque brique nettoyée. On utilisa les briques récupérées pour la finition des murs intérieurs de l'hôpital¹⁶.



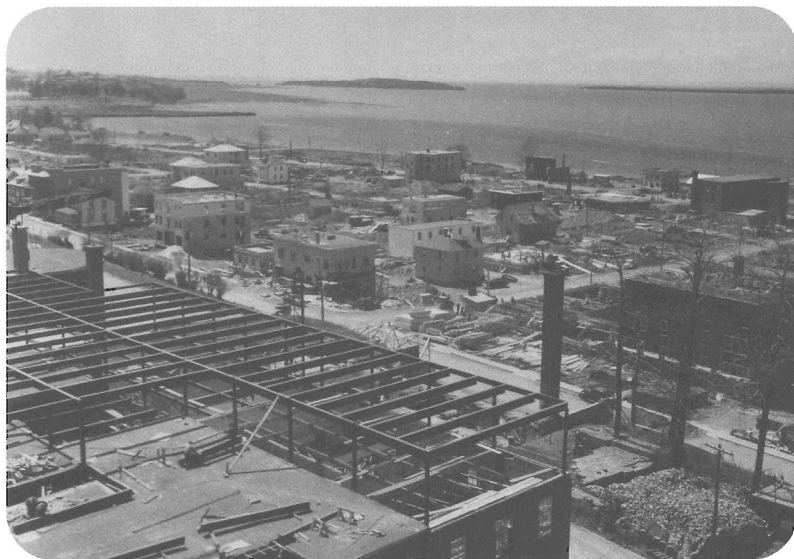
(Louis-Paul Lavoie, Les ruines du séminaire, 1950, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13222)

Le Séminaire, qui n'avait pas encore terminé le remboursement des frais liés à l'agrandissement de 1922, était bien inquiet face à l'entreprise des travaux de reconstruction, évalués à plus d'un million de dollars. Il semble bien que l'aide reçue des gouvernements contribua à résoudre le

problème. On reçut les élèves pour la rentrée en septembre, mais il fallut là aussi quelques années avant de reprendre un mode de vie plus normal. Le chanoine Louis Martin, supérieur du séminaire à cette époque, rapportait ainsi les étapes de la reconstruction:



La reconstruction du Séminaire.
(Photographe inconnu, UQAR, Collection sur l'histoire de Rimouski, dossier Feu 1950)



La reconstruction au début du mois d'août 1950.
(Photographe inconnu, UQAR, Collection sur l'histoire de Rimouski, dossier Feu 1950)

Même la partie épargnée de l'édifice était à peu près inhabitable. [...] Il ne restait absolument rien de ce que nous appelions le vieux Séminaire, si ce n'est des pans de murs branlants qu'il fallait se hâter de faire tomber. [...] Au matin du 7 mai, donc, l'ancien couvent des dames de la Congrégation, l'aile de 1905 comme on l'appelait, le couvent des religieuses, la résidence de leurs auxiliaires tout récemment construite, la buanderie, les ateliers de réparations, la menuiserie, la boulangerie et leur contenu, tout cela était réduit en cendres. La destruction complète de la cuisine centrale, les dégâts de la fumée dans cette partie de l'édifice épargnée obligèrent tout le monde, ou presque, à la dispersion pour le logement et les repas. Mais grâce au dévouement de tous, professeurs et personnel de service, il fut possible au bout de quelques jours de reprendre au moins un semblant de vie de communauté. [...] De fait, moins de huit jours après le feu, le déblaiement commençait, dirigé par des prêtres transformés en contremaîtres d'occasion. Il fallait en même temps sauver tout ce qui pouvait servir de quelque façon. Au-delà de 600 000 briques furent ainsi nettoyées et classées qui se retrouvent aujourd'hui dans les murs de la maison neuve.

Entre temps, il fallait songer à la reprise des cours pour l'automne. Et de fait dès le 15 septembre suivant nous pouvions recevoir tous nos élèves sans leur demander de trop grands sacrifices. La cuisine pour 1 000 personnes fut installée à même le grand réfectoire. Les professeurs logeaient à deux dans des classes libres ou dans des cellules de carton aménagées temporairement. Nos bonnes sœurs occupaient une salle sous le hall d'entrée, pour en faire leur réfectoire, leur salle de couture, de récréation, d'exercices et enfin leur chapelle. L'infirmerie des élèves s'installa elle aussi dans des classes [...]

Et petit à petit l'on vit monter les murs des nouveaux édifices. Ce fut d'abord la section des hangars et des ateliers dont les plans exigeaient moins d'étude et d'élaboration. Puis le couvent des religieuses, la résidence des auxiliaires et la buanderie étaient prêts en septembre dernier [1951]. Enfin, en janvier [1952], la cuisine centrale, les réfectoires du personnel et quelques chambres pouvaient être occupés. Aujourd'hui [mai 1952], constructions et réparations sont terminées. Il ne reste plus de traces de l'incendie du 7 mai 1950. Le cauchemar s'est dissipé¹⁷.

Une fin d'année mouvementée

La fin de l'année scolaire posait le problème du passage des examens. Les 12 finissantes de l'École d'infirmières, qui étaient sur le point de terminer, quittèrent Rimouski dès le lundi en direction de Lévis afin de terminer leur préparation pour les examens, qui devaient avoir lieu du 15 au 17 mai à l'Université Laval. Cela n'affecta cependant pas la performance des étudiantes, qui réussirent toutes avec succès. D'autre part, plusieurs furent reçues avec les malades au Sanatorium de Mont-Joli, où elles purent réaliser leurs stages et compléter l'année scolaire. Quant aux séminaristes et aux élèves de l'École technique, ils furent exemptés des examens de fin d'année, dont les résultats ont été basés sur les notes accumulées durant l'année.

2.11 Les travaux publics et l'urbanisme

Si chacune des institutions et tous les sinistrés devaient voir à leur reconstruction, plusieurs travaux d'infrastructures publiques devaient aussi être entrepris par la Ville. Ces travaux ont d'ailleurs fourni temporairement du travail aux sinistrés qui avaient perdu leur emploi. Il fallait tout d'abord s'occuper de rétablir les services essentiels, comme l'eau et l'électricité, qui furent absents pendant plus de 36 heures.

La première infrastructure à remettre sur pied était le pont, qui assurait la communication entre les deux rives de la rivière. Pendant les deux semaines au cours desquelles la circulation était interrompue sur la route Nationale entre l'est et l'ouest, les automobilistes devaient faire le détour par les paroisses de colonisation ou utiliser le service du Canadien National. On transportait sur des wagons plates-formes (appelés communément «flat-cars») les passagers et leurs véhicules entre la gare et l'ancienne voie d'évitement qui se trouvait dans la cour à bois de la Compagnie Price. Chaque voyage prenait de 40 à 45 minutes et c'est au rythme d'un aller-retour à l'heure que le transport se faisait du matin au soir.



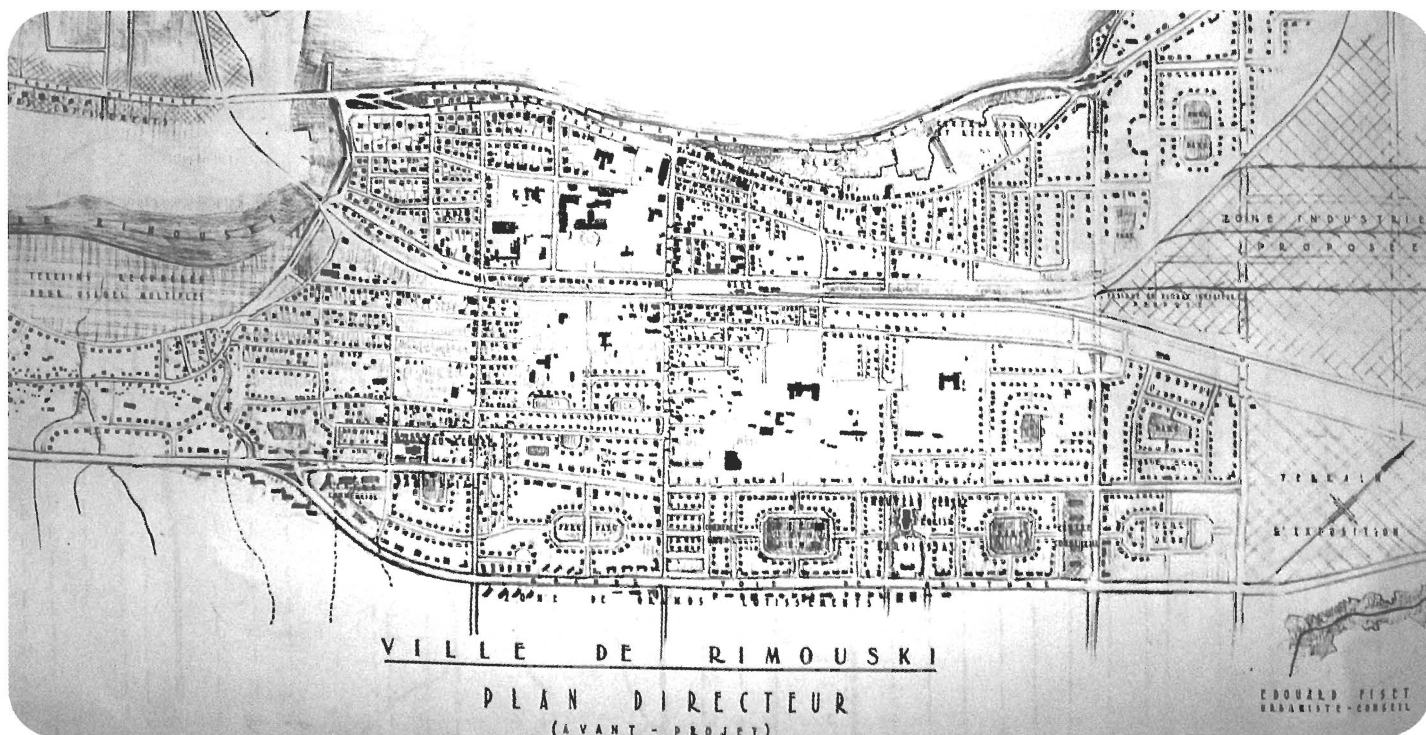
Le pont temporaire.
(Collection Marcel Parent)



(Louis-Paul Lavoie, Travaux sur le pont enjambant la rivière Rimouski, 1951, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13014)

Dès le 10 mai, la construction d'un pont temporaire était entreprise, grâce au bois fourni par le ministère de la Colonisation. On le construisit en amont de celui qui fut incendié, à même les piliers, vieux de 75 ans, de l'ancien pont de bois détruit en 1914. Le 11 mai, une passerelle temporaire pour piétons était disponible. Le nouveau pont, d'acier et de bois, d'une longueur de 117 mètres par 8 mètres de largeur, dont 1,30 mètre était réservé aux piétons, fut inauguré le vendredi 19 mai à 10h, après seulement neuf jours de travail. Ce pont était ainsi plus large que celui construit en 1911, alors qu'il n'y avait qu'une automobile à Rimouski et que son utilité principale était le transport des «voyages de foin». Quant au pont permanent, il fallut plusieurs années avant que sa construction ne soit complétée. La construction de ce nouveau pont devait s'harmoniser avec le réaménagement complet de l'entrée de la ville.

Le principal projet visait à faire de la rue Saint-Germain une artère importante, adaptée à son rôle commercial et à la circulation automobile. Pour réaliser ce projet ambitieux, les gouvernements et la Ville de Montréal mirent à la disposition de Rimouski les services de leurs plus éminents urbanistes. Parmi ceux-ci se trouvaient Jacques Gréber «*expert de réputation internationale*», et son adjoint Édouard Fiset, Aimé Cousineau, directeur du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, et Charles-Edouard Campeau, son assistant, et Burroughs Pelletier, directeur du Service provincial d'urbanisme. Ce groupe d'experts voyait dans Rimouski «*de merveilleuses possibilités*» pouvant faire d'elle «*une des plus belles villes du Québec*». Ils ont recommandé l'aménagement d'un boulevard en bordure du fleuve, impliquant la construction d'un mur de protection. Une haie d'arbres était prévue entre le boulevard et l'arrière des bâtiments pour assurer la qualité esthétique de l'aménagement. Pour cette étape de la reconstruction, le boulevard devait s'étendre de la rivière jusqu'à la Cathédrale, avec le projet d'en poursuivre la construction éventuellement dans l'est de la ville. Il avait pour objectif de décongestionner la rue Saint-Germain, dont l'élargissement, prévu au départ à 25 mètres de largeur, serait par contre limité à 20 mètres. Les maisons situées sur le côté nord de la rue Saint-Germain reculaient ainsi d'une dizaine de mètres, et la Ville acquit les bords du fleuve, qui appartenaient alors à la succession de l'ancien seigneur Tessier. La construction d'un rempart le long du fleuve et les opérations de remplissage permettaient ainsi d'augmenter vers le nord les superficies de construction et de combler le manque d'espace créé par l'élargissement des rues et l'agrandissement des terrains. Pour les opérations de remplissage, on utilisa en grande partie les débris du feu. Le coût de construction du mur était évalué à 255 000\$, auquel on ajoutait un nouveau quai d'une valeur de 40 000\$.



Le plan de reconstruction dessiné par l'urbaniste Édouard Fiset.
(Ville de Rimouski. Plan directeur (avant-projet). Édouard Fiset, urbaniste-conseil.)

Les nouveaux principes d'urbanisme s'étendirent ensuite à l'ensemble de la Ville, qui modifia entièrement son ancien règlement. Tout alla très vite, car dans les faits, on utilisa pour la reconstruction le plan d'urbanisme en préparation depuis déjà un an, que l'on s'empressa de compléter. Rimouski marquait un tournant dans son histoire en devenant l'une des premières villes du Québec à appliquer un plan d'urbanisme.

La reconstruction prit cependant beaucoup de temps, les contraintes de financement, d'approvisionnement en matériaux et d'organisation s'accumulant. Au mois de décembre 1952, il semble que les travaux municipaux concernant les rues, trottoirs, égouts et aqueducs ne faisaient que commencer. Le pont de la rivière Rimouski ne fut complété qu'au mois de mai 1953, et il ne restait alors que l'ouverture du viaduc sur la rive ouest.

«Rimouski tourne le dos au fleuve»

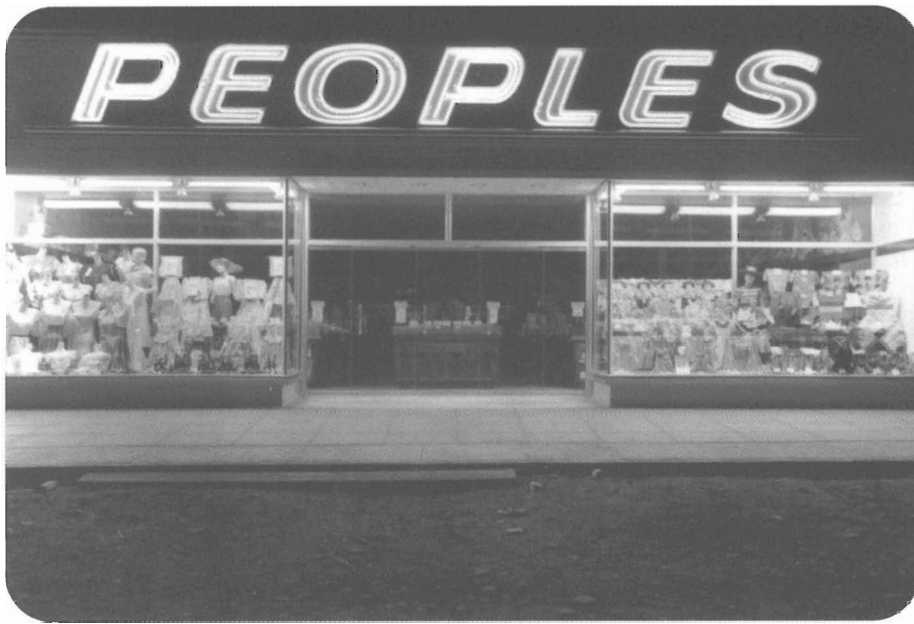
C'est le titre que portait un article publié le 1^{er} juin 1950 dans *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*. Rimouski se préparait alors à tourner le dos au fleuve, fièrement, et pour de bonnes raisons. En 1950, tourner le dos au fleuve signifiait faire face à la modernité, à de nouvelles normes d'urbanisme prometteuses d'une vie meilleure. Les termes de l'article rédigé par Jean-Paul Légaré reflètent bien l'enthousiasme de ceux qui étaient en faveur de ces changements:

*En effet, le désastre de Rimouski, si douloureux fut-il pour les sinistrés, offre aujourd'hui une occasion exceptionnelle de reconstruire un quartier de notre chère ville de façon à ce qu'il réponde aux besoins croissants de la population. Dans combien d'endroits dut-on détruire des quartiers entiers avant d'appliquer un plan d'urbanisme devenu nécessaire? Ici, nous avons aujourd'hui la tâche de bâtir en neuf. Il ne faudrait donc pas perdre l'occasion de faire grand, beau et moderne. [...] Dans la précipitation à laquelle nous porte la tâche actuelle, nous serions portés à oublier que la ville a un avenir et que les besoins de demain, ne serait-ce que dans le domaine de la circulation, par exemple, seront beaucoup plus vastes que ceux d'aujourd'hui. Construire comme gouverner, c'est prévoir. [...] Après avoir étudié la ville d'hier, les urbanistes ont essayé de tracer un plan d'aménagement urbain conforme aux besoins de demain. Nous aurons donc l'avantage de suivre un plan d'urbanisme positif. «L'urbanisme est trop souvent confondu avec travaux somptuaires et embellissements coûteux, tandis qu'il est en réalité une lutte contre le gaspillage et la dilapidation du patrimoine. Il a pour but d'empêcher la dépréciation trop rapide de la propriété immobilière; d'ordonner pour obtenir un meilleur rendement». [Propos tenus par M. Réal Bélanger] [...] Comme l'a dit l'architecte M. Édouard Fiset dans une causerie: «Rimouski tourne le dos au fleuve». Il est donc temps que nous considérions l'aspect esthétique de l'aménagement urbain de notre ville pour tirer parti du site magnifique que constitue le fleuve St-Laurent. («Rimouski tourne le dos au fleuve», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 1^{er} juin 1950, p. 4.)*



(Louis-Paul Lavoie, Vue aérienne de la ville, 1956, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13217)

2.12 Bilan de la reconstruction



Sur cette photo de la rue Saint-Germain prise au mois de juillet 1951, on peut remarquer que la chaussée n'était pas encore asphaltée.

(Bibliothèques et Archives nationales du Québec à Rimouski, Fonds J.-Gérard Lacombe, Vitrine du magasin People prise le soir – 11 juillet 1951 – P24, S3, SS7, D31, P1)



(Louis-Paul Lavoie, Vue de la rue Saint-Germain Ouest, 1956, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13231.01)

Si la reconstruction s'est étalée sur près de cinq ans, c'est avec fierté que Rimouski faisait état de son nouveau visage après cette longue période de transition. Dans un numéro spécial du journal *Le Devoir* consacré au «pays de l'original», on pouvait lire les lignes suivantes au sujet de Rimouski:

Le progrès des décades a fait de l'ancien village de Rimouski une petite ville qui possède tous les avantages d'une municipalité moderne: électricité, téléphone, aqueduc, service local d'autobus, poste de radio, transmetteur de télévision, police, service de protection contre les incendies, hôpital, maisons d'enseignement, etc. Avec ses quelques 20,000 âmes – y compris celles des municipalités environnantes – son port de mer à eau profonde, son aéroport moderne, ses nombreux établissements commerciaux et industriels, Rimouski est heureuse de coopérer, autant qu'elle le peut, à l'expansion économique de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie¹⁸.

Aussi, en 1960, à l'occasion du 10^e anniversaire de «la Nuit rouge», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* publiait des chiffres qui démontraient l'évolution de Rimouski depuis 1950, tout en rappelant que l'on avait alors craint le pire, voire la disparition de la ville¹⁹:

| | 1950 | 1960 |
|-------------------|-------------|--------------|
| Population | 11 500 | 16 500 |
| Évaluation | 6 900 000\$ | 28 000 000\$ |
| Budget municipal | 30 000\$ | 807 443\$ |
| Nombre de classes | 62 | 175 |
| Nombre d'élèves | 1 890 | 4 000 |

Certains allèrent même jusqu'à dire que le feu profita à Rimouski. Le feu de Rimouski n'occasionna pas seulement des changements matériels. Ce fut l'occasion pour la population de constater la fragilité de son économie, qui reposait principalement sur le commerce local et une industrie principale, celle de la Compagnie Price Brothers, dont les activités étaient déjà en déclin. La conflagration de 1950 provoqua donc une prise de conscience et accéléra, en quelque sorte, les efforts de diversification économique. Même si l'on comptait sur la reconstruction de la scierie de la Price

Brothers, on anticipait que sa modernisation entraînerait une diminution du nombre d'employés. Sans compter toutes les autres petites entreprises qui avaient été détruites et dont l'avenir était incertain. Par conséquent, la Chambre de commerce de Rimouski entreprit une campagne importante visant à attirer à Rimouski de nouvelles industries afin de compenser les pertes d'emplois qui semblaient inévitables. Rimouski souhaitait ainsi se positionner sur la scène provinciale comme l'une des villes les plus attrayantes pour les investisseurs. Mais Rimouski consolida surtout son identité comme ville de services et à vocation commerciale, qui se confirma avec la fermeture définitive de la Compagnie Price Brothers en 1964.



Certains immeubles bâtis après le feu portent l'année de leur construction gravée dans la pierre.

(Maude Flamand-Hubert, La rue Saint-Germain, mai 2007)



Certaines rues témoignent encore par leur largeur de l'aspect du quartier d'autrefois.

(Maude Flamand-Hubert, La rue Sainte-Marie, mai 2007)

Mais tout ce progrès laissait à certains citoyens un goût nostalgique du vieux Rimouski, qui perdait beaucoup de son patrimoine historique bâti avec la conflagration. Des bâtiments d'importance ont ainsi disparu, comme le manoir seigneurial Tessier ou la prison, qui dataient tous deux du 19^e siècle. Plusieurs ont regretté la perte d'un cachet qui donnait à Rimouski l'allure d'un «*gros village*». On déplorait surtout la disparition des immenses arbres qui ornaient les rues et les arrières-cours, à l'époque où chacun possédait son bout de terrain, avec bien souvent un petit verger. Tout cela aussi avait brûlé. En 1954, on pouvait lire dans *Le Progrès du Golfe* les lignes suivantes sous une photo de Rimouski prise avant 1950: «*Les progrès de l'urbanisme, surtout après le sinistre de 1950, ont considérablement changé l'aspect de notre ville. Pour le mieux ou pour le pire? Nous n'osons*

pas conclure, nous bornant à penser que plus d'un vieux Rimouskois, en revoyant les images anciennes, s'attendrira sur le "vieux village", sur les rues ombragées du temps, sur tout ce qui faisait alors "la douceur de vivre"...»²⁰. La rue Saint-Germain était devenue une véritable artère commerciale composée d'une architecture moderne, dans le style des années 1950, où s'installaient, pour le bonheur des consommateurs, des succursales de grandes chaînes commerciales.

Au sud de la rue Saint-Germain, on peut encore distinguer les différences entre le «vieux» et le «nouveau» Rimouski. Certaines rues deviennent ainsi un petit centre patrimonial, qui reflète ce que fut autrefois l'organisation urbaine, alors que commerces et habitations se côtoyaient à quelques pieds de la rue.



(Louis-Paul Lavoie, Price Brothers Rimouski, après le feu, 1950, Groupe de fonds Clément Claveau, Collection du Musée régional de Rimouski, N.A.C.: HR-13070)

2.13 La Compagnie Price va-t-elle reconstruire son usine?

Paradoxalement, la destruction de la ville était causée par un incendie qui s'était déclaré dans la seule industrie de taille présente à Rimouski. Le développement de la ville avait gravité autour de l'usine de la Compagnie Price Brothers durant la première moitié du 20^e siècle. En fonction à Rimouski depuis 50 ans, allait-elle subitement disparaître du paysage rimouskois? Cette catastrophe arrivait à deux jours de la réouverture de l'usine pour sa saison d'opérations estivales. Près de 400 travailleurs s'apprétaient à reprendre leur travail après la saison morte. Parmi les «*sinistrés du travail*»²¹ se trouvaient nombre de résidents qui demeuraient en périphérie du quartier in-

cendié, mais dont l'avenir était tout aussi incertain que ceux qui avaient perdu leur maison. Et c'était sans compter tous les employés des commerces sinistrés, qui se retrouvaient aussi sans emploi. Le Bureau du chômage envoya donc à Rimouski des ressources supplémentaires spécialement affectées au règlement spécial de tous ces cas, évalués à près de 1000.

Tout le monde se demandait ce qu'il allait advenir de l'usine des Price. La possibilité qu'elle ne reprenne pas ses opérations suscitait les pires craintes pour l'avenir économique de Rimouski. Plusieurs sinistrés attendaient de savoir si l'espoir seulement de retrouver leur emploi était possible avant de rebâtir leur maison. Et les marchands se demandaient si les sinistrés allaient se reconstruire avant de penser à investir dans un nouveau commerce.

On se doutait bien que l'usine de boîtes, dont la production était en baisse croissante depuis la fin de la guerre, ne serait pas reconstruite. C'était l'avenir du moulin à scie qui était le plus préoccupant. Les rumeurs couraient que la compagnie exigerait pour sa reconstruction de plus grandes réserves de bois, et que la nouvelle usine, plus moderne, réduirait de 70% le nombre d'employés. Mgr Courchesne s'en remettait à la bonne foi de la Price Brothers, depuis longtemps établie à Rimouski: «*La Compagnie Price a évolué avec la ville de Rimouski; nos vastes limites forestières lui ont fourni le bois qu'elle recherchait. Pour cette raison, sans mettre plus de sentiment qu'il n'en faut à prendre une décision, nous avons raison de croire que la Cie Price ne laissera pas les lieux, n'abandonnera pas ses employés à leur propre sort*²²»[...] Mais il en fallait plus pour convaincre la compagnie de reconstruire, et il fallut pour cela l'intervention du premier ministre Maurice Duplessis.

Même si les réserves de la cour à bois de la Price Brothers avaient été entièrement détruites, il restait 20 millions de pieds de bois coupés au cours de l'hiver 1949-1950 qui flottaient toujours dans la rivière. La Price Brothers fournit donc du travail à un certain nombre d'employés dès l'été 1950: sept millions de pieds devaient être sciés à Rimouski, alors qu'une autre tranche de dix millions de pieds serait transportée à Luceville. Dans ce deuxième cas, la Price Brothers s'engageait à voyager matin et soir la main-d'œuvre de Rimouski. Les trois millions de pieds de bois résiduels seraient aussi sciés à Rimouski, si le temps le permettait, sans quoi ils seraient envoyés à l'usine de Price. Dans les circonstances, un règlement temporaire eut lieu dans le litige qui opposait la compagnie et ses employés depuis un an sur les conditions salariales. Alors que la compagnie demandait une diminution des salaires, les employés tentaient de négocier une augmentation. On en vint donc en conclure sur un maintien des salaires tels qu'ils étaient avant l'incendie.

Bon nombre de Rimouskois, quant à eux, remettaient en question la pertinence d'encourager la reconstruction d'une industrie saisonnière, qui soumettait la population à des épisodes annuels de chômage. On aurait souhaité voir s'installer des industries diversifiées dont les activités se déroulaient sur une base annuelle. La Price Brothers se reconstruisit, mais plus modestement qu'avant la conflagration. On y employa plus qu'environ 200 ouvriers jusqu'à sa fermeture, quatorze ans plus tard.

On évaluait à environ 2 000 000\$ les pertes de la Compagnie Price Brothers, chiffres que l'on disait conservateurs. On enregistrait la destruction de 15 000 000 de pieds de bois, auxquels s'ajoutaient les 8 000 000 de pieds de bois perdus à Cabano lors de son incendie. La reconstruction des deux villes nécessitait environ 6 000 000 de pieds. De plus, on ne pouvait pas compter sur les approvisionnements de l'Ouest canadien, qui connaissait aussi une catastrophe avec les inondations de la rivière Rouge au Manitoba, qui causaient au même moment des dommages majeurs dans la ville de Winnipeg. En y ajoutant le bois qui se perdrait certainement dans les rivières, l'Association des manufacturiers et marchands de bois du Québec calculait une pénurie de près de 40 000 000 de pieds de bois voués à l'usage domestique. Cette rareté eut des répercussions sur le marché québécois du bois, qui connut une hausse des prix de 5%. Cette inflation rétablissait les prix au taux de 1949, avant qu'une baisse ne commence à se faire sentir avec le ralentissement général de l'économie.

Afin d'encourager l'emploi et la reconstruction, un règlement d'exception suspendait les conventions reliées aux heures supplémentaires à l'intérieur des limites des villes de Rimouski et de Cabano. Cette loi spéciale, publiée dans la *Gazette officielle du Québec* le 27 mai 1950 par le ministre du Travail, Antonio Barrette, éliminait toutes restrictions reliées à la pratique d'heures supplémentaires, incluant le paiement à temps et demi ou double, selon les cas.

En date du 15 juin, *L'Écho du Bas-Saint-Laurent* annonçait que la question des sans-emploi était résolue, du moins temporairement: «*Rimouski connaîtra donc cet été la saison de construction la plus active de son histoire. Déjà la main-d'œuvre se fait rare. Il faut nous réjouir, toutefois, qu'à la suite du sinistre, il y ait encore de l'ouvrage pour tous les bras*»²³. On prévoyait que la reconstruction fournirait du travail aux ouvriers pour une période d'environ deux ans.

2.14 Les assurances: Rimouski sert de leçon au monde entier

On apprit plusieurs leçons des suites de la *Nuit rouge*. Selon Maurice DeChamplain, le feu de Rimouski servit de leçon à l'échelle mondiale dans le domaine des assurances. Avec le développement des services de lutte aux incendies au cours des dernières décennies, les conflagrations comme celle que connut Rimouski étaient devenues très rares au milieu du 20^e siècle. Il s'agissait surtout d'un phénomène appartenant au siècle précédent. La conflagration de Rimouski a cependant démontré que ce genre de catastrophe était néanmoins encore possible. Les services de lutte aux incendies se développèrent par la suite sous l'influence des assureurs, avant de relever des services municipaux. Après les énormes pertes encourues, les primes d'assurance connurent des hausses importantes. On optait maintenant pour une couverture de valeur à neuf, et non plus pour un maigre pourcentage.

Au total, on évaluait sommairement les pertes directes et indirectes reliées à la conflagration de Rimouski à près de 20 000 000\$. Il s'agissait ainsi du pire sinistre survenu depuis 1917. Rimouski se classait au deuxième rang pour les dommages causés à la suite d'une conflagration depuis le début du 20^e siècle. («Rimouski: Plus grand désastre après 1917», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 4 mai 1960, p. 28.)

| | |
|--------------------|--------------|
| Halifax, 1917: | 25 000 000\$ |
| Rimouski, 1950: | 20 000 000\$ |
| Ottawa-Hull, 1900: | 9 500 000\$ |
| Toronto, 1904: | 11 000 000\$ |

Ce fut aussi l'occasion d'apprentissages importants dans le domaine de la construction. Tout d'abord, la partie de l'hôpital encore en construction permit de constater la fonte du plancher en béton armé, que l'on prétendait à l'épreuve du feu. Maurice DeChamplain rapporte que:

Le ciment avait fondu comme de la gélatine vous savez. Il restait seulement les treillis. Alors, des Européens, des Anglais en particulier, des Suisses, des Français, qui sont venus voir le désastre de l'hôpital, qu'est-ce que pouvait faire un feu [...] Alors, c'est là que les compagnies ont commencé à faire la distinction entre un risque qui est complètement à l'épreuve du feu et semi à l'épreuve du feu [...] Alors, les normes de construction vis-à-vis des compagnies d'assurances et du gouvernement ont été changées à la suite même du feu de Rimouski²⁴.

Le code du bâtiment fut révisé et c'est à partir de ce moment que l'on installa des murs coupe-feu dans les agglomérations et que l'on délaissa le bois pour utiliser des matériaux plus résistants. De nombreuses maisons furent alors construites en briques. À Rimouski, on utilisa beaucoup le lambris d'asphalte blanc pour recouvrir les nouvelles constructions.

À Rimouski, un corps de pompiers organisé existait depuis 1922. Dans les années 1950, il était composé de quatre membres, qui assumaient simultanément les fonctions de policier et de pompier. Ils étaient équipés de deux camions et d'une échelle aérienne pour combattre les incendies.

Mais un mystère persiste. Qui fut le véritable responsable de la *Nuit rouge*? La Compagnie Price Brothers, dont les installations de lutte aux incendies auraient dû fonctionner dès le premier mai, en prévision de sa réouverture? La Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent, dont le poteau qui soutenait les fils électriques était pourri et rongé par les fourmis charpentières?

Encore une fois, le courtier d'assurances Maurice DeChamplain joua un premier rôle dans le règlement de cette affaire. Il aurait été contacté par Jules A. Brillant au mois d'octobre 1951, l'informant que certaines compagnies d'assurances menaçaient de poursuivre la Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent à la suite des pertes encourues lors du feu. La poursuite s'élevait à environ 10 000 000\$, ce qui signifiait la ruine. Certaines compagnies avaient dû déboursier des compensations importantes, notamment à la Price Brothers, qui détenait une assurance profit pour ses pertes de production. M. DeChamplain contacta à son tour les assureurs et les rencontra à Montréal pour leur demander de renoncer à poursuivre en justice la seule entreprise d'importance qui demeurait

encore à Rimouski. Il plaida qu'une poursuite de cette ampleur nuirait à la réputation qu'ils s'étaient faite en dédommageant rapidement les sinistrés, et que de toute façon, avec les hausses d'assurance qui suivraient la conflagration, ils compenseraient facilement leurs pertes. Quelques jours plus tard, les assureurs abandonnèrent finalement les poursuites contre la Compagnie du pouvoir, ce qui mit un terme à l'enquête, sans que des réponses plus exactes ne soient apportées. Il semble que les assureurs furent bien satisfaits du règlement de l'affaire, et qu'effectivement, à l'intérieur d'une année, ils avaient rétabli leurs profits grâce à la hausse des primes d'assurance.

Comme l'enquête a été abandonnée, il est impossible de savoir avec exactitude à qui revient la responsabilité de la conflagration. Différents témoignages tendent à démontrer que c'est une combinaison d'événements qui mena au résultat que nous connaissons. Le poteau qui soutenait les fils électriques était, semble-t-il, bel et bien pourri et il n'aurait pas résisté au vent. Lors de son effondrement, les fils électriques se seraient rompus, causant les premières étincelles de la conflagration. On relate aussi que lors de la fermeture de l'usine à l'automne, la Compagnie Price Brothers aurait omis de vider les tuyaux qui emmenaient l'eau sur le site de l'usine. De l'eau serait donc demeurée dans les tuyaux et aurait gelé durant l'hiver, faisant fendre les conduits. Lorsque l'on tenta d'ouvrir les valves pour arroser les flammes, l'eau ne se serait pas rendue, perdue en route dans les tuyaux percés. Les voisins, qui habitaient aux abords de la cour à bois, et qui furent aussi les premiers sur les lieux, ont confirmé que les barils et les chaudières d'eau étaient vides et que les tuyaux n'apportaient pas d'eau. De plus, il semble que les boyaux d'arrosage des pompiers n'étaient pas du même format que ceux du système de la Compagnie Price. Ils ne purent donc tout simplement pas les connecter. De toute évidence, on reprochait à la Compagnie Price Brothers de ne pas avoir préparé ses installations à quelques jours de sa réouverture. Une chose est certaine, un règlement à l'amiable de ce type serait impensable aujourd'hui.

2.15 La saga gouvernementale

En raison de l'ampleur des travaux de reconstruction, l'aide des gouvernements provincial et fédéral était nécessaire. Il restait à déterminer la forme que prendrait cette aide. La division des pouvoirs et les champs de compétences empêchaient le gouvernement fédéral de distribuer directement l'aide aux sinistrés. La Commission conjointe fédérale-provinciale fut donc mise sur pied pour éclaircir les besoins en matière de reconstruction à Rimouski et à Cabano, et pour établir les modalités d'attribution. Les deux paliers de gouvernement en vinrent ainsi à se diviser équitablement une facture de cinq millions de dollars pour venir en aide à la population rimouskoïse. Le budget fédéral était versé au gouvernement provincial, qui gérait la totalité des fonds. Puis, chacun contribua à certains projets particuliers relevant de sa juridiction. Le gouvernement fédéral a ainsi fourni les services de l'armée, reconstruit l'École technique et organisé de grands travaux publics, notamment la construction du mur de soutènement sur le littoral. Quant au gouvernement provincial, il envoya immédiatement des délégués pour s'assurer de la qualité sanitaire des lieux et des installations de secours. Il s'engageait aussi à reconstruire les édifices publics et les institutions religieuses. Le pont et l'École de marine furent reconstruits conjointement par les deux parties.

Le député de Rimouski à la Chambre des communes, Gleason Belzile, notaire à Rimouski, était alors hospitalisé à Ottawa à la suite d'une opération. C'est donc son collègue de Gaspé, Léopold Langlois, qui agit comme représentant de Rimouski à la Chambre des communes dans ces circonstances. On peut aussi noter que la maison de M. Belzile fut complètement détruite lors de la conflagration.

La somme de 5 000 000\$ destinée aux sinistrés de Rimouski avait été établie à la suite du dépôt du rapport d'enquête préliminaire de la Commission conjointe, déposé le 27 mai. Celui-ci établissait les pertes encourues par les particuliers, les institutions et les corporations, incluant les services publics municipaux, à un total de 10 773 400\$. Les assurances couvraient la somme 3 280 400\$, et il restait donc un excédent de 7 493 000\$ à assumer pour que Rimouski puisse se rétablir. Les gouvernements avaient convenu de pourvoir aux deux tiers de cette somme, laissant le dernier tiers, soit environ 2 497 666\$, à la générosité publique. Ils s'engageaient donc à financer près de la moitié des coûts de reconstruction. Le gouvernement provincial mit aussi sur pied un fonds spécial sous le nom de Fonds Gagnon-Rivard (en l'honneur de l'honorable Antoine Rivard, solliciteur général et de l'honorable Onésime Gagnon, trésorier de la province) pour récolter les dons en faveur de Rimouski et de Cabano. En date du 11 mai, on avait déjà récolté près de 100 000\$, et le 6 juil-

let, on annonçait que les sommes s'élevaient à 700 000\$. Mais de tout cet argent destiné aux sinistrés, d'autres dépenses que celles prévues pour la reconstruction devaient être calculées, comme l'ameublement, la nourriture, etc.

Lors d'une rencontre tenue le 16 mai entre la délégation rimouskoise et le premier ministre Duplessis, celui-ci proposa une aide à la reconstruction sous forme de prêts hypothécaires à taux avantageux. Ces prêts devaient être octroyés selon un modèle coopératif: le gouvernement prêtait à la Ville, qui par la suite, prêtait à son tour aux sinistrés. Mais l'argent tarda parfois à se rendre entre les mains de la population. À l'approche de la saison hivernale, l'impatience commençait à se faire sentir. Des cinq millions de dollars annoncés par les gouvernements, à peine plus d'un million aurait été distribué, dont 558 568\$ aux particuliers, bien que leurs pertes étaient évaluées à plus de 2 000 000\$. Quant aux prêts à la reconstruction, le million de dollars voté par le gouvernement au mois de novembre était jugé insuffisant et «dérisoire» par la Ville et la Caisse populaire. Après les messages de reconnaissance, les élus de Rimouski commençaient à envisager des pressions afin que le gouvernement remplisse ses engagements. De leur côté, les sinistrés, impatients, se décourageaient parfois de la situation. Certains attendaient toujours la confirmation de l'aide pour se reconstruire.

La question des prêts hypothécaires à taux préférentiels prit des années à se régler. Au début du mois de novembre 1950, la Loi pour venir en aide aux sinistrés de Rimouski était adoptée, octroyant aux sinistrés des prêts à la reconstruction à des taux dont le maximum s'élevait à 4% sur une période de trente ans, dont la moitié devait être remboursée par le gouvernement. Certaines conditions s'appliquaient, dont l'obligation de se reconstruire avant le 1^{er} août 1951. Cette date fut par la suite reportée au 1^{er} août 1952 en raison des difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction. Ces prêts n'étaient accordés que pour un maximum de 40% des pertes totales réelles, correspondant aux calculs effectués par la Commission fédérale-provinciale (qui évaluaient le prix des maisons au triple de l'évaluation municipale, lui soustrayaient le remboursement d'assurances et les dons en argent auxquels avaient droit chaque sinistré.) Ce n'est cependant qu'en 1955 que le gouvernement confirma le remboursement de la moitié des intérêts, comme il en était question depuis 1951. Encore une fois, l'argent ne fut pas versé immédiatement, et les journaux parlaient encore des difficultés financières des sinistrés au mois d'octobre 1956. À cette date, seulement 30 sinistrés sur 125 auraient touché leur remboursement d'intérêts. L'éligibilité des sinistrés était remise en question, bien que les critères de remboursement devaient être les mêmes que ceux pour l'octroi du prêt, définis à même la loi. Il semblait donc évident que tous ceux qui avaient eu droit au prêt devaient avoir droit au remboursement des intérêts. La construction des immeubles à logements multiples ou des commerces était notamment ciblée. Le litige impliquait aussi certains sinistrés qui avaient entrepris des travaux avant l'annonce du programme d'aide, contractant leur prêt hypothécaire directement chez les institutions financières plutôt qu'auprès de la Ville.

En janvier 1957, si le premier ministre Duplessis se disait prêt à réétudier le dossier des sinistrés de Rimouski, il affirmait aussi que tous ceux qui avaient droit au remboursement des intérêts avaient été dédommagés, que le feu avait même permis à la Ville de Rimouski de s'enrichir, et que certains tentaient de profiter de la situation. L'affaire n'était donc toujours pas réglée en 1960. Ce fut le premier ministre suivant, Antonio Barrette, qui proposa finalement au Conseil municipal de Rimouski d'agir comme intermédiaire et de recommander les sinistrés qui pouvaient se prévaloir d'un remboursement. Au mois d'avril 1960, on réglait finalement l'affaire en dédommageant 137 sinistrés pour un total de 51 368,92\$.

Cette annonce suivait le règlement, un mois plus tôt, d'une aide pour éponger le déficit de la Ville de Rimouski créé par l'administration du fonds de secours. Il s'agissait d'une somme s'élevant à 85 269,40\$, comprenant principalement des frais de finance reliés à l'émission des obligations pour la reconstruction et pour le paiement des taux d'intérêt reliés aux emprunts temporaires effectués par la Ville. Cette entente avec le gouvernement déchargeait la Ville d'avoir à effectuer un nouveau prêt, qui aurait dû être assumé par les citoyens de Rimouski. Après un premier soupir de soulagement, on s'aperçut cependant que cette somme avait été prise à même le Fonds Gagnon-Rivard, qui aurait dû servir à dédommager directement les sinistrés.

Le Fonds Gagnon-Rivard posa à lui seul son lot de complications. Peu de temps après le feu de Rimouski, le fonds avait changé de vocation: il visait à devenir un fonds provincial pour subvenir à d'éventuels sinistres. Au mois de décembre 1950, des 829 000\$ récoltés dans le Fonds Gagnon-Rivard, seulement 203 637\$ auraient été distribués aux sinistrés. On se demandait bien ce qu'il était advenu de la balance et quand les sinistrés pourraient en bénéficier, bien que le premier

ministre Maurice Duplessis affirmait que «*l'argent est en sûreté dans un compte à part, à la banque, et qu'on veut distribuer les secours à bon escient*»²⁵. Comme il s'agissait d'un fonds privé, l'administration des sommes récoltées et distribuées ne relevait pas des affaires publiques. Il n'y avait donc pas d'obligation à faire rapport sur les états de compte. L'affaire demeura nébuleuse. En 1957, le total amassé dans le Fonds Gagnon-Rivard s'élevait à 750 000\$, et on parlait de 800 000\$ en 1960. Hors, les montants distribués aux sinistrés totalisaient seulement 474 000\$, alors que l'on annonçait une balance résiduelle de 107 000\$. Il y avait donc une somme de 219 000\$ dont l'utilisation demeurait un mystère. On soupçonnait même qu'un montant de 80 000\$ a été donné à la Ville de Trois-Rivières à même le fonds pour la construction d'un tremplin de ski!

Notes

- ¹ «Impressions de Mgr Courchesne sur le sinistre», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 18 mai 1950, p. 10.
- ² «Rimouski, cité par tous les journaux du monde», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 11 mai 1950, p. 7.
- ³ «Les journaux sympathisent», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 11 mai 1950, p. 4; «La presse hebdomadaire partage le malheur de Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 18 mai 1950, p. 4.
- ⁴ «Générosité sans précédent à Québec», *Le Progrès du Golfe*, 12 mai 1950, 2; *Le Soleil*, 20 mai 1950.
- ⁵ «Le président provincial de la Croix-Rouge à Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 18 mai 1950, p. 30.
- ⁶ «Distribution de vêtements», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 25 mai 1950, p. 18.
- ⁷ «Trois-Pistoles envoie les premiers secours aux sinistrés», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 11 mai 1950, p. 7.
- ⁸ «Pèlerinage à Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 18 mai 1950, p. 17.
- ⁹ «Enquête sur les pillages», *Le Progrès du Golfe*, 19 mai 1950, p. 12.
- ¹⁰ «Les problèmes de l'heure étudiés en forum à l'assemblée publique de mercredi dernier», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 12 mai 1950, p. 1.
- ¹¹ «Activités du jeune commerce depuis la conflagration», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 8 juin 1950, p. 23.
- ¹² Calcul du taux d'inflation de 1950 à 2007: site Internet de la Banque du Canada, http://www.bankofcanada.ca/fr/taux/inflation_calc-f.html, d'après Statistique Canada, *Indices des prix à la consommation pour le Canada, mensuel, 1914 à 2006 (série P100000)*.
- ¹³ Noël Bélanger, «Vingt-cinq ans après: Les incendies de Rimouski et de Cabano», propos de Maurice DeChamplain, p. 12.
- ¹⁴ «Albert Leclerc», *Biographie du Bas-Saint-Laurent*, Les Éditions rimouskoises, 1960; *Inventaire des lieux de culte du Québec*, Fondation du patrimoine religieux du Québec, <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/index.htm>
- ¹⁵ Jeannine Ouellet-Boucher, d'après le témoignage d'Éva Ouellet, «Un témoin se souvient du feu de Rimouski de 1950», dans *Rimouski, 1696-1996*, Rimouski, *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, volume XIX, numéro 2 (49), juin 1996, p. 55.
- ¹⁶ Bruno Saint-Pierre et Doris Dumais, *Le grand feu*, Rimouski, Productions Radio-Canada Bas-Saint-Laurent, Enregistrement sonore, Émission radio *Au fil du temps*, émission 3, 1990, 30 min. 30 sec., Archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski.
- ¹⁷ Chanoine Louis Martin, «Mai 1950... mai 1952», *Le Centre Saint-Germain*, Rimouski, juin 1952, no 6, p. 172-173.
- ¹⁸ *Le Devoir*, 3 septembre 1955, dimanche, supplément pour la famille, no 17.
- ¹⁹ «Évolution de Rimouski de 1950 à 1960», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 4 mai 1960, p. 27.
- ²⁰ *Le Progrès du Golfe*, 16 avril 1954, p. 33.
- ²¹ Expression utilisée dans un document intitulé *Historique du Comité de secours et de reconstruction de Rimouski*, 1950, Cote A-20, Feu de Rimouski, Fonds de l'Archidiocèse de Rimouski, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski, p. 2.
- ²² «Que décidera Price Brothers», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 11 mai 1950, p. 6.
- ²³ «Dix millions pour la reconstruction», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 15 juin 1950, p. 1.
- ²⁴ Noël Bélanger, «Vingt-cinq ans après: Les incendies de Rimouski et de Cabano», propos de Maurice DeChamplain, p. 12.
- ²⁵ «7 mois après la *Nuit rouge*», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 7 décembre 1950, p. 4.

En guise de conclusion

La conflagration de Rimouski en 1950 bouleversa la vie quotidienne de sinistrés et transforma radicalement le paysage d'un lieu. Même si plusieurs personnes sont restées marquées par le sinistre, la société rimouskoise dans son ensemble s'est rétablie assez facilement de la catastrophe. On a vanté grandement les mérites des Rimouskois, leur ardeur à l'ouvrage, leur courage et leur tempérament naturellement vaillant. L'aide qui parvint rapidement et en grande quantité a certainement contribué à l'entreprise des travaux et à la confiance de voir renaître une vie «normale» à Rimouski. En fait, Rimouski s'en est si bien remis, qu'on la soupçonna même d'avoir «profité» de son malheur. Pour plusieurs familles, la reconstruction représenta un endettement réel qui s'échelonna sur plusieurs années. Mais dans bien des cas aussi, ce fut une occasion de voir ses conditions de vie s'améliorer. La perspective était positive, et plutôt que de s'arrêter sur la catastrophe, on envisagea immédiatement l'opportunité qui se présentait d'améliorer l'habitat et l'aménagement de la ville. Après des décennies d'industrialisation rapide et souvent désordonnée, à l'ère des communications et des grands chantiers, Rimouski s'engageait dans la modernité et devenait un modèle avant-gardiste d'urbanisme. C'était avec fierté qu'était envisagé ce changement, qui allait permettre à Rimouski de s'affirmer sur la scène provinciale et de consolider son rôle de capitale régionale.

Un an après le feu, Elzéar Gauvreau, professeur à l'École technique, proposait la construction d'un monument commémoratif en souvenir du feu. Le monument avait pour objectif premier de rendre hommage à tous les donateurs qui avaient apporté de l'aide aux sinistrés. Il devait être construit avec des pierres provenant des débris du feu et avec des roches ramassées sur la grève, que chaque sinistré apporterait lui-même, dans un geste symbolique.

Les marches et le palier représentaient le trône que l'on accorde aux personnes de marque, les donateurs. Les pierres symbolisaient les édifices d'autrefois et chacune des demeures détruites, et le recouvrement de brique le dénuement éprouvé le lendemain du sinistre. Des cendres devaient reposer au sol, s'offrant en soumission et réclamant les secours de la volonté divine, tandis qu'elles remercient, en même temps, de ne pas avoir étendu davantage la conflagration.

Deux plaques commémoratives devaient orner le monument, sur lesquelles on aurait écrit les textes suivants: «*En reconnaissance de tous nos bienfaiteurs! Que leur charité nous inspire! Les citoyens de la ville de Rimouski, 6 mai 1951.*». Et ces quelques lignes de Kipling:

*«Si tu peux avoir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir
Alors les Rois, les Dieux, la chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis
Et ce qui vaut bien mieux que les Rois et la gloire,
Tu seras un homme, mon fils!»*

Le monument devait être installé en bordure du fleuve, près du nouveau boulevard, dans un parc que l'on s'appropriait à construire à la sortie du pont¹.

¹ «Premier anniversaire de la conflagration de Rimouski. Remerciements», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 2 mai 1951, p. 4; «En souvenir du feu de Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 10 mai 1951, p. 10.

Annexe 1 Le rapport de la Commission Laurent-Thériault

Chaque palier de gouvernement désigna un représentant pour mener conjointement l'enquête sur la conflagration de Rimouski. Messieurs Thériault et Laurent menèrent donc conjointement la Commission dont l'objectif était de «[...] faire enquête sur la nature et l'étendue des dégâts causés par les récents incendies dans les villes de Rimouski et de Cabano, et de faire rapport sans délai aux autorités fédérales et provinciales de Québec, afin d'aider à déterminer l'aide financière à accorder»¹[...] Voici les grandes lignes du bilan final présenté par la commission, excluant les pertes de la Compagnie Price Brothers:

Nombre total d'immeubles à Rimouski avant le feu (résidences, conciergeries, magasins, édifices à bureaux, hôtels et industries): 1 329

Lors de l'incendie (excluant les institutions religieuses et les édifices des gouvernements fédéraux et provinciaux): 230 immeubles détruits comprenant 383 logements d'habitation détruits; 19 endommagés sérieusement.

Sans logement depuis la conflagration: 2 365 habitants (incluant les résidents permanents des institutions pensionnaires, mais excluant les étudiants pensionnaires, les malades de l'hôpital ou les religieuses desservant le Séminaire)

| | |
|-----------------|--------------|
| Pertes totales: | 10 239 204\$ |
| Assurances: | 1 828 222\$ |
| Pertes nettes: | 8 410 982\$ |

| | |
|--------------------------|--------------|
| Total global des pertes: | |
| Pertes totales: | 10 292 772\$ |
| Assurances: | 1 828 222\$ |
| Pertes nettes: | 8 464 550\$ |

Pertes des particuliers

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-------------|
| Pertes totales immobilières: | 2 593 300\$ |
| Pertes totales mobilières (évaluées à 28% de la valeur mobilière): | 726 124\$ |
| Total: | 3 319 424\$ |
| Indemnités reçues des compagnies d'assurances: | 935 000\$ |
| Pertes nettes: | 2 384 424\$ |

| | |
|------------------------------------------------|-------------|
| <u>Pertes nettes totales des institutions:</u> | 4 185 126\$ |
|------------------------------------------------|-------------|

| | |
|-------------------|-------------|
| <u>Séminaire:</u> | |
| perdes totales: | 1 544 238\$ |
| assurances: | 462 966\$ |
| perdes nettes: | 1 081 272\$ |

| | |
|---------------------------|-------------|
| <u>Hôpital St-Joseph:</u> | |
| perdes totales: | 1 806 920\$ |
| assurances: | 41 200\$ |
| perdes nettes: | 1 765 720\$ |

| | |
|-----------------------------------------|-------------|
| <u>Hospice des sœurs de la Charité:</u> | |
| perdes totales: | 1 576 400\$ |
| assurances: | 280 556\$ |
| perdes nettes: | 1 295 844\$ |

École apostolique des sœurs de l'Immaculée Conception:

| | |
|-----------------|----------|
| pertes totales: | 55 790\$ |
| assurances: | 13 500\$ |
| pertes nettes: | 42 290\$ |

Pertes du gouvernement fédéral (brise-lames sur la rivière Rimouski, 50% des coûts)

L'École de marine et sa machinerie:

| | |
|-----------------|-----------|
| Pertes totales: | 325 000\$ |
| Assurances: | 65 000\$ |
| Pertes nettes: | 260 000\$ |

Pertes du gouvernement provincial:

| | |
|-----------------|-----------|
| Pertes totales: | 930 000\$ |
| Assurances: | 30 000\$ |
| Pertes nettes: | 900 000\$ |

Pertes de la municipalité, des services publics et autres indéterminées (drainage, aqueduc, voirie, pavages, trottoirs, appareils à incendie, pertes de revenus en taxes, location d'appareils à incendie et pompiers volontaires, reconstruction du pont sur la rivière Rimouski, etc., services publics: poteaux, transformateurs, lampes de rues, câbles, etc.) 735 000\$ (pas d'assurances)

¹ C.P. 2537. Extrait de la copie authentique du procès-verbal d'une réunion du Comité du Conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur général le 17 mai 1950, collection sur l'histoire de Rimouski, dossier Feu de Rimouski, Archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski.

Annexe 2 Deux chansons pour la *Nuit rouge*

Hommage à Rimouski

Sur l'air de la chanson du Prisonnier (*Prisoner song*)

Paroles de L. Marietti

1

Rimouski, berceau de mon enfance.
Aussi de mes premiers amours
Hélas venaient le deuil et la souffrance
Mai, mil neuf cent cinquante tristes jours.

2

La nuit pendant que tout le monde dormait
Et qu'le vent redoublait de puissance
Bientôt des cris nous alarmaient
C'était un incendie d'un'rar'violence.

3

Quelques instants d'horrible silence
Le feu brill' il s'irrit', il s'élanç
Lech' bientôt maison après maison
Chaque fois jetant la désolation.

4

Le ciel noirci de nuages épais
Très vit' n'est plus qu'un' fumée ardente
Qui confond et chaumières et palais
Les flamm' entour' les voix suffocantes.

5

Les toits et les murs tremblent et s'écroulent
Dans les noirs tourbillons déchaînés.
Les pierr', leurs débris se heurt' et roulent
Sur tous les habitants consternés.

6

Oh. Qui dira jamais l'désespoir
De cett' foule seul' avec elle-même
Attendant l'matin ave l'espoir
De retrouver, chacun, celui qu'il aime.

7

Et partout la cendre épars' brûlante
S'élev' et continue étinc'lante
D'accomplir son oeuvr' de destruction
Sans peur d'étendr' la consternation.

8

Tout est là, la mort ou son image
La flamm', perfid' insensée et sauvage
S'élanç', encor' dans les cieux obscurcis
Sans craint' d'entendre d'effroyables cris.

9

Vous comprenez que durant ces journées
C'état vivr' des siècles de tourments
Ces trois jours dévorant des années
De bonheur, étaient de durs moments.

10

Toi, Rimouski, slitud' enflammée
Dévastée par le feu et l'horreur
Tu seras à nos cœurs alarmés
L'image du martyr à l'honneur.

11

Des pompiers, de l'armée le courage
Et comment louer homm's et femm's
Enfants, qui sans souci de leur âge
Ont fait fac' au danger d'avant les flammes.

12

Un'fois d'plus on a pu constater
Que Canadiens Anglais ou Français
Gardaient tous un mot fraternité
Le sens, le plus pur, et le plus vrai.

13

Mais demain l'ardeur de tous aidant
Nous reverrons notre belle vill'
Retrouver la joie et le passant
Sourira encor' à nos bell' fill's.

Complainte d'un sinistré de Rimouski

Sur l'air de *Minuit Chrétien*
Paroles A. Houde

- 1 – C'est le 6 mai, l'an mil neuf cent cinquante
Un vent furieux souffle sur Rimouski
En se tordant, les arbres se lamentent
Le ciel est gris, la mer est en furie
Soudain un cri, oui un cri de détresse
Sème l'émoi dans les cœurs angoissés
Au feu, au feu et vite l'on s'empresse
Au feu, au feu, la ville est en danger
Au feu, au feu, la ville est en danger.
- 2 – Le vent violent, dans toute sa furie
Avait rompu un gros fil électrique...
Le feu alors surgit comme par magie
Semant partout la peur et la panique
Il dévora en moins d'une journée
Le gros moulin, gagne-pain des ouvriers
Toute la ville en était explorée
Au feu, au feu, la ville va y passer
Au feu, au feu, la ville va y passer.
- 3 – Le vent hélas dans sa course inouïe
Fit propager l'élément destructeur
À Rimouski, cette ville si jolie
Tant admirée de tous les visiteurs
Une pluie de feu s'abattit sur la ville
Et ravagea des centaines de foyers
Femmes et enfants s'enfuyaient
Au feu, au feu, la ville est un brasier
Au feu, au feu, la ville est un brasier.
- 4 – Le Séminaire, l'hôpital et l'hospice
Furent la proie de ce feu destructeur
Sans oublier le Palais de justice
Et tous les autres qu'a frappés ce malheur
Cette *Nuit rouge* restera bien gravée
Dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue
Mais aujourd'hui cette épreuve est passée
Du feu, du feu, nous n'en voulons plus
Du feu, du feu, nous n'en voulons plus.
- 5 – Les policiers, l'armée et la Croix-Rouge
Vinrent au secours des sinistrés
Ils ont compris qu'après cette *Nuit rouge*
Leur dévouement serait apprécié
Les Rimouskois qui toujours se souviennent
N'oublient pas l'appui de la Croix-Rouge
Qui sait guérir ceux qui sont dans la peine
Donnons, donnons, donnons pour la Croix-Rouge
Donnons, donnons, donnons pour la Croix-Rouge.

Annexe 3 Le feu d'heure en heure

Il est bien difficile, plus de 50 ans après les événements de relater avec précision le déroulement de la *Nuit rouge*. Cependant, plusieurs témoignages permettent de retracer approximativement les étapes de la grande conflagration de Rimouski.

Samedi, 6 mai 1950:

- 18h: Premier appel lancé par la sirène d'incendie.
- 18h30: Bulletin spécial à la radio CJBR de Rimouski pour annoncer le feu.
- 19h: Le feu traverse la rivière et embrase les toitures.
- 20h30: Le pavé du pont de la rivière est en feu.
- 21h: Cent résidences sont en flamme, les lignes de communication et l'électricité sont coupées.
Les élèves du Séminaire descendent dans les rues pour aider les citoyens de Rimouski.
- 21h30: Le poste de radio CJBR cesse d'émettre.
- 22h: Évacuation de l'hôpital et de l'hospice.
Baie-Comeau envoie son chef des pompiers à Rimouski.
- 23h: Le feu s'attaque à l'hôpital.
- 23h30: Explosion des barils de gazoline conservés dans les garages.
Le feu menace le Séminaire.

Dimanche, 7 mai 1950:

- 00h: Trois cents maisons sont déjà consumées.
- 00h30: Le feu menace l'hospice.
- 2h: Le vieux Séminaire est en feu.
- 3h: Les détenus de la prison sont emmenés à l'arsenal.
Des pompiers se retirent vers le bureau de poste pour le protéger des flammes.
- 4h: L'hôpital et l'hospice des sœurs de la Charité brûlent. Les dernières religieuses quittent les lieux.
- 8h: Le feu se propage à la toiture du nouveau Séminaire.
- 15h: L'incendie est sous contrôle. Les pompiers de l'extérieur commencent à quitter Rimouski, mais on rappelle rapidement les pompiers de Mont-Joli.
- 16h: La Croix-Rouge a installé son quartier général à l'Hôtel Saint-Louis pour organiser les opérations de secours.
- 16h30: Le Palais de justice, l'hôpital et la nouvelle partie du Séminaire brûlent encore.
- 19h: Un premier camion en provenance de Québec apporte du matériel de secours (1 000 couvertures de laine et le matériel nécessaire à l'installation d'un dortoir et d'une cuisine).
- 21h: Service des premiers repas aux sinistrés.

Lundi, 8 mai 1950

Départ définitif des pompiers en soirée.

Bibliographie

- BÉLANGER, Noël. «Vingt-cinq ans après: Les incendies de Rimouski et de Cabano». *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 2, no 2, octobre 1975. Pages 12-15.
- CANADA. COMMISSION FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR L'INCENDIE DE RIMOUSKI. *Rapport final sur l'incendie de Rimouski, les 6 et 7 mai 1950*, Québec, La Commission, 1950.
- CARON, Marie-Ange et al. *Mosaïque rimouskoise, une histoire de Rimouski*. Rimouski, Comité des fêtes du cent cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, 1979. 810 p.
- DESCHÊNES, Céline. *La conflagration de Rimouski*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1981. (Thèse, Université Laval, 1980). Coll. Thèses canadiennes sur microfiches, 2 microfiches. 193 p.
- DESJARDINS, Gaston et al. «Rimouski 1696-1996». *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 19, no 2 (49), juin 1996. 105 p.
- LAROCQUE, Paul, dir. et al. *Rimouski depuis ses origines*. Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et Société de généalogie et d'archives de Rimouski, 2006. 411 p.
- LAVOIE, Rémi. «Les cendres du passé, un souvenir brûlant: l'incendie de Rimouski». *L'Estuaire*, vol. 23, no 2 (57), juin 2000. Pages 3-6.
- TREMBLAY, Yves. *Du notable et de l'homme d'affaires, l'élite économique de Rimouski, 1890-1960*. Corporation Rimouski 1696-1996 inc., 1996. 167 p.

Filmographies:

- BLANCHETTE, Sylvie et Lisette MORIN. *La Nuit rouge: 6 mai 1950*. Montréal, Office national du film du Canada, 1986, DVD-vidéo, son et couleur. 9 min.
- PROULX, Daniel, Bernard PARÉ et Stéphane TREMBLAY. *La Nuit rouge à Rimouski*. Montréal, Orbi-21 Productions, 2000, vidéocassette, son et couleur. 47 min. Coll., «Les grands drames de l'histoire du Québec».
- SAINT-PIERRE, Bruno et Marie Bourbeau. *Le grand feu*. Rimouski, Radio-Canada Bas-Saint-Laurent/Haute-Côte-Nord, 1990, DVD-vidéo, son et coul. 60 min.

Archives sonores:


- LELIÈVRE, Roland. «Incendie à Rimouski». Émission radio. 12 min. 33 sec., Archives de Radio-Canada, 8 mai 1950, http://archives.cbc.ca/IDC-0-13-1286-7320-11/index_souvenirs/desastres_tragedies/incendie_rimouski
- SAINT-PIERRE, Bruno et Doris DUMAIS. *Le grand feu*. Rimouski, Productions Radio-Canada Bas-Saint-Laurent, Enregistrement sonore, Émission radio *Au fil du temps*, émissions 1 à 4, 1990. 30 min. 30 sec. Archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski.
- Entretien (inconnu) avec sœur Isidore et sœur Marie de l'Incarnation, Enregistrement audio, cd, 1h53 min., 1979. Collection Musée régional de Rimouski, archives sonores.

Journaux:

- L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, dépouillement systématique du mois de mai au mois de décembre 1950.
- Consultation des articles mentionnés dans Antonio Lechasseur et Francine Desrosiers. «Rimouski (ville) – incendies». *Index thématique de L'Écho du Bas-Saint-Laurent, 1933-1970*, Rimouski, *Écho du Bas-Saint-Laurent*, 1975, vol. 2, p. 310-318.
- Le Progrès du Golfe*, consultation systématique des mois de mai et juin 1950.
- Le Devoir*, consultation systématique du mois de mai 1950.

Archives:

- Fonds de l'Archidiocèse de Rimouski, Cote A-20, Feu de Rimouski, Archives de l'Archidiocèse de Rimouski.
- Collection sur l'histoire de Rimouski, dossier Feu de Rimouski, Archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski.



Université du Québec à Rimouski
Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent
groupe de recherche interdisciplinaire sur le
développement régional, de l'Est du Québec

11,95 \$